FICHE TRANSCRIPTION ENTRETIEN AUDIO

Entretien réalisé dans au fin d'une étude terrain dans le cadre d'une formation doctorale.

Date d'enregistrement de l'entretien : 28 octobre 2017

Lieu de l'enregistrement de l'entretien : Yaoundé - Cameroun

Durée de l'entretien : 1h10

L'interviewer : Eric LOEMBET

Fonction de l'interviewer : Doctorant

L'interviewé : Tony MEFFE

Fonction de l'interviewé : Opérateur culturel et directeur de Scène d'ébène.

Organisme de rattachement de l'interviewé : Salon Escale Bantoo/FAME.

Date de transcription de l'entretien : 14 mai 2018

Nom du transcripteur de l'entretien : Eric LOEMBET

Transcription audio

L'interviewer: Bonjour Tony

L'interviewé: Bonjour Éric

Merci de te présenter, personnellement, qu'est-ce que tu fais, artistiquement et ta vision sur le développement culturel au Cameroun actuellement.

Bahh!!!! Je m'appelle Tony MEFFE, je suis ce qu'on appelle ici opérateur culturel, c-à-d quelqu'un qui fait beaucoup des choses, dans le secteur artistique et culturel. Moi, j'ai choisi de développer mes actions dans le spectacle vivant, Eeehhh!!!! donc ça va faire bientôt une vingtaine d'années que je travaille dans la promotion du spectacle vivant, spécifiquement dans la musique et le théâtre. Eeeeehh!!! En gros on essaie de proposer des solutions a des problématiques nous on a identifié dans notre environnement, notre territoire de travail c'est l'Afrique centrale spécifiquement. Même si on a une activité qui a un rayonnement au-delà de cette région-là. Donc, eeeeeeehhh!!! on a travaillé, beaucoup travaillé dans le théâtre ses 15 dernières années. On a créé un festival international de théâtre, qui à la base était un festival national, et avec le temps, et surtout les contraintes financières est devenu un festival international. Et au bout de 12 ans, on a eu le sentiment qu'on tourne en rond. Donc on est revenu sur notre toute première activité qui était la musique, et depuis 2 ans on développe les activités autour de la musique. On a un programme de promotion et de développement des chanteurs de la sousrégion, que nous avions baptisé programme FAME, qui consiste à identifier les jeunes chanteuses et leurs données des plateformes, aussi bien de visibilité sur internet, c'est pour ça que nous avions créé un site, avec aujourd'hui plusieurs pages sur les réseaux sociaux qui sont rattachés au site. Eeh nous avions lancé une idée d'un salon international de voix de femme, eeeh nous avions tenu la première Edition au mois de mars 2017. Eeeeeh actuellement, nous sommes en partenariat avec le Marché des arts et du spectacle, ou je suis membre du comité artistique international. Donc en gros, voilà ce que nous faisons depuis une quinzaine années, eech maintenant nous sommes spécifiquement sur le théâtre, sur la musique ou on développement un certain nombre d'activités qui commence à produire quelques effets. Notamment, les artistes qui tournent, qui sont programmés ailleurs, ce qui n'était pas arrivé ici depuis pas mal de temps, donc...

En 20 ans, 20 ans de carrière, quelle évaluation pourriez-vous mener on peut dire à mi-parcours de l'univers de créativité au Cameroun ?

C'est... Oui, 20 ans, mais en réalité, c'est le sentiment que j'ai ...

Dans tous les domaines bien sûr ...

J'ai des sentiments qu'on tourne en rond quoi... y'a qu'a voir toutes les thématiques dans les rencontres professionnelles. Aujourd'hui, c'est sur les mêmes thématiques sur lesquels qu'on débâtait quand j'arrivais, quand j'entrain dans le cycle en 99. C'est-à-dire on parle des mêmes choses quoi, on parle des problèmes de la mobilité, on parle des problèmes de structuration, on parle des problèmes de la diffusion. C'est, ... on faites, tu as les sentiments qu'on tourne en rond, en tourne en rond, c'est ... c'est... parfois c'est... c'est ...

Donc les problématiques n'ont pas évolué?

Non, les problématiques n'ont pas évolué, on est toujours dans la même la ... ce comme si on ne sait pas projeter quoi.

Du coup, du coup on se dit einhh ... la source, s'il faut résoudre cette situation, la source est où, le mal est où ?

Pour ce qui est de l'Afrique centrale, le mal est dans une absence d'un organisme ou d'une organisation qui peut vraiment fédérer toutes les énergies. En abordant de manière einnnhhh, de manière plus lucide et plus réaliste des problèmes qui se poses.

Mais il y a eu quand même beaucoup des plateformes qui ont été créés en Afrique centrale ?

Oui, il y a des plateformes qui ont été créés, mais il faut, il faut savoir, que y'a plusieurs initiatives qui sont nées en Afrique centrale pas parce qu'on voulait véritablement répondre à un besoin qui est lié à l'action, au développement culturel. Mais, c'étaient surtout les actions mise en place parce qu'elles répondaient à des exigences d'une subvention.

Donc du coup en travaillait par rapport ...

On travaillait par rapport à la subvention.

Pas par rapport à la vision ...

Et voilà, je pense que c'est un peu ça qui a fait que pendant 20 ans que ça stagne quoi. On montait un festival parce qu'on avait accès à un financement, on montait.... Y'a qu'à voir l'état Même l'état de la création artistique en Afrique centrale quoi, parce qu'elle a été trop tournée vers la subvention. On ne voulait pas faire plaisir au public, on voulait faire plaisir à un directeur de festival, on voulait faire plaisir à un organisateur de À un responsable d'une institution. Et du coup, le public qui est au centre de la production artistique a été zappé quoi. Et aujourd'hui y'a plus de financement, y'a plus rien, donc retour à la case zéro.

Et maintenant qu'est-ce qu'il faut faire alors... quelles sont les démarches qu'on peut entreprendre pour pouvoir ...

La première chose c'est de faire sortir tout le monde de l'assistanat quoi. De faire comprendre aux artistes et a tous les acteurs culturels, que la subvention est un moyen d'accompagnement, ce n'est pas une fin en soi. Il faut que chacun l'intègre. Aujourd'hui, comme on ne l'a pas intégré, certain ... on s'oblige aujourd'hui à l'accepter que ce soit plus, on va aller chercher dans les financements alternatifs pour faire les choses, on va prendre en compte nos publics, pour développer les actions et nos publics ici, je vois ici quelque chose de plus large. Je pense que les artistes vont d'avantage faire attention à ce qu'il propose au.... À leurs spectateurs, les programmateurs vont faire attentions aux artistes avec lesquels ils travaillent, les managers avec einhhhhh... tout le monde doit faire attention aaaaaahh... parce que, en réalité, la subvention n'est plus au centre des préoccupations. Aujourd'hui, il faut... ce

quoi le terme approprié ... il faut survivre, il faut survivre, à la difficulté de l'environnement aujourd'hui, et je pense que tous ceux qui se sont inscrites à la chasse à la subvention, vont mourir par eux-mêmes. Il n'y a qu'à voir en Afrique centrale, il y'avait 36 festivals internationaux... depuis que la francophonie n'accompagne plus, ... ou bien, à resserrée son budget, il en reste 4 ou 5.

Tout à l'heure tu nous parles de sortir de l'assistanat, je suis d'accord, mais sachant que les organismes qui accompagnent la créativité artistique en Afrique centrale où là, au Cameroun sont tous les associations culturelles, de la loi 1901 par exemple, qui ne peuvent pas faire des économies, ou des bénéfices. Qu'est-ce que qu'il faut faire alors, s'il faut sortir de l'assistanat. C'est-à-dire qu'on doit muter vers l'entrepreneuriat culturel ? qu'est-ce qu'il faut faire ?

Non, je ne me suis jamais posé ... c'est, c'est, c'est un débat qui est toujours revenu. Moi en tant que responsable d'association, je ne me suis jamais posé la question. Ça aussi se sont les fausses idées reçues quoi. Une association a le droit de faire les bénéfices, à condition de réinvestir ces bénéfices pour le développement de ces activités.

Mais oui, je suis d'accord, il y'a un problème de management qui se pose à l'intérieur aussi. S'il faut faire des bénéfices, ils vont revenir à qui, au conseil d'administration ou à la direction ?

Non, je dis, vous faites des bénéfices... c'est-à-dire, tous les bénéfices que vous allez faire doivent être réinvesti dans les activités de l'association. Exemple, si c'est que j'ai mon, mon... ma... bibliothèque que j'ai ouverte, et que j'avais estimé, on a investi 5 millions sur l'ouverture de la bibliothèque, sur les charges de la saison et que ça nous ramène 6 millions, plutôt que de les partagés entre les membres de l'association, en investi en acquisition des livres, ou aaaaaahhh... c'est cet aspect que je parle. Maintenant, revenons aaaaaaah ... qui est vraiment opérateur culturel, ou entrepreneur culturel, parce que ça aussi c'est autre aspect de problème quoi.

Question des paradigmes...

Tu vas te rendre compte, fais ta petite enquête, tu vas te rendre compte que sur toutes les personnes qui se revendiquent le statut d'opérateurs culturels, dans un premier temps, tu vas rencontrer 80% sont des acteurs du théâtre, metteurs en scène, comédiens ou chorégraphes, pourquoi ? parce que à la base ça été les premières activités qui bénéficiait essentiellement de la subvention et qui existait que par la subvention. Ce qui s'est passé au début des années 93, ce que, quand on a commencé au début des années 90, quand on a commencé à mettre en place les programmes d'appuis, les programmes de financement d'appui à l'action culturelle en Afrique, qu'est-ce qu'on a fait, on n'a pas formé des gestionnaires des projets culturels. En a mis en place des ateliers qui devrait aidés les gens à monter les dossiers des financements. Ces deux approches ont fait qu'aujourd'hui, comment est-ce que, quelqu'un qui n'as aucune notion sur le développement, sur la gestion et le développement d'une structure culturelle, va s'en sortir sans la subvention. Puisque la seule chose qu'on lui appris à faire, c'est de chercher des financements. De monter des dossiers de financements, qui n'a rien à avoir. Conclusion, 20 ans après, les discussions que j'ai avec quelques responsables des programmes, c'est le même dossier que le gars à apporter, il y a que, quelques noms qui ont changé. Il n'y a pas eu, véritablement des réflexions sures, comment je développe mon projet, comment dans un certain moment je pouvais me passer de la subvention pour continuer à exister sans les aides institutionnelles. Comment est-ce que je crée d'autres ressources? ça, c'est ne sont pas des questions que, quelqu'un qui a une formation de gestionnaire se pose quoi.

Je pense que, c'est ce que nous avions connu à la sortie des indépendances, en Afrique francophone, on a formé les administrateurs....

Voilà, c'est un peu, dans cette merde qu'on se trouve aujourd'hui, et, malheureusement, on est obligé de recommencer. Mais on recommence dans des excellentes conditions, il y a une nouvelle génération qui arrive, qui a une autre vision quoi, je veux dire. Moi je pense que j'ai eu un parcours qui atypique... un parcours qui est atypique, parce que j'ai eu la chance de travailler dans une structure culturelle quoi, qui au quotidien avait des questions de gestion, c'était plus la faute des gestionnaires tu vois, mais

c'était quelqu'un qui savait, ce que développer et gérer une activité culturelle. Après aussi, la façon dont on gère le fric, est aussi différente, parce qu'il n'y a pas des contraintes administratives, y'a pas un regard. Regarde, sur la question de gestion des associations, personne ne vient de te poser la question, moi en 20 ans, je n'ai jamais été auditionné par l'administration publique, pour savoir, ou est-ce que tu en es ? qu'est-ce que tu as fait ? ce qui n'est pas possible dans d'autres pays.

Question d'évaluation ...

Personne, je dis bien il n'y a personne... du coup, vous êtes obligé d'autoévaluer.

D'accord...

Voilà le contexte dans lequel on travail.

Quand il y a évaluation, c'est quand l'état a investi sur vous ou sur un projet donné, il demandera l'évaluation. Tant que c'est de l'autoévaluation, c'est-à-dire, toi-même acteur du domaine qui devrait en faire

C'est l'état qui définit le cadre juridique et administratif dans lequel doit se développer les associations. Il est prévu dans les textes, sur la création des assotions de loi 1901, que ... L'état regarde sur le fonctionnement de ... même si l'état ne vous donne pas...

Oui, oui, même s'il ne vous donne pas l'argent...

Puis que l'activité que vous menée à une incidence directe sur les populations, ça va être les artistes, ... mais qui est garant de tout ça, c'est l'état. Mais il y a aussi des disfonctionnements au niveau de l'état, donc... du coup, ce sont des problèmes qu'on relève... nous sommes dans un no main's land. Ou, il n'existe aucun encadrement administratif et juridique, les acteurs culturels sont les gens qui sont là

Mais vous avez devant vous un recueil des textes juridiques qui encadre ce secteur ... tout y est ?

Tu as regardé ce qui-là dans ...

Oui, j'ai regardé, ce sont des textes juridiques qui encadre tous les domaines artistiques au Cameroun, je dis bien tous les domaines... s'il faut parler de no main's land? je dirais que c'est un peu de l'utopie.

Ce bien... je vais te dire. Je te prends juste un paragraphe, n'est-ce pas, spectacle, mécénat et parrainage, d'accord?

Oui, d'accord.

Ça figure dans la loi de 1992, je crois. Non c'est dans la loi de 2002, c'est dans la loi de 2002. Ce quoi, c'est décembre 2000...

Le mécénat c'est 2013.

Non, non, ça c'est le décret d'application. Le texte est intégré ... c'est le même texte qui accompagnait aussi, celui sur la réorganisation du droit d'auteur et de la gestion des droits collectives. Sauf que son décret d'application a été signé en 2013. Jusqu'aujourd'hui, il y a aucune communication, simplement la communication.

Ça été promulgué, promulgué.

Je ne suis même pas certain que ça été promulgué. Parce qu'il devrait avoir des sessions d'informations auprès des entreprises pour mieux leurs expliquer. Ça n'a jamais été fait. Depuis 2012, ce bien d'avoir des beaux textes sur l'organisation des spectacles. Pourquoi aucun organisateur de spectacle n'a aucune licence ? les textes prévoient pour être organisateur des spectacles, il faut y avoir une licence de spectacle qui est délivrée par le ministère de la culture. Tu as rencontré combien des personnes ...

Aucune personne a une licence.

Et oui, personne. Donc ce bien d'avoir des beaux recueils, des beaux textes, des beaux trucs... mais ce n'est pas ça qui fait ... c'est pour ça que je parle de no main's land. Il n'y a rien, y a aucun encadrement juridique. Tu vas passer au ministère, on va te donner des beaux textes, comme toujours au Cameroun. Mais rien n'est appliqué dans le ... dans le... de manière concrète quoi. Pourquoi la gestion des droits collectives ne marchent pas au Cameroun? c'est toujours pareil, c'est pour les mêmes choses quoi. Parce qu'on refuse d'appliquer des textes. Il y a des tes beaux textes au Cameroun.

Problème de texte oui... mais toi, par rapport à ton œil d'expert, en 20 ans de carrière qu'elle est ton regard actuellement sur l'industrie culturelle et créative au Cameroun. Quel est ton regard. Est-ce on peut parler de rentabilité économique ? est-ce c'est évaluable ? est-ce qualifiable ? est-ce c'est quantifiable ?

Bon... ça c'est encore autre... un autre problème. Pour véritablement mesurer l'impact des activités artistiques et culturelles dans un environnement, il faut quand même qu'il y est des petits instruments. Ne serait-ce qu'un observatoire, ne serait-ce qu'un impact de l'activité, sur einhh... sur einh... sur le plan fiscal au niveau des ... mais tu as quoi ? la production musicale, est-ce qu'elle se porte bien au Cameroun ? je te dis oui, elle crée même beaucoup d'emplois. Tu as rencontré combien des petits vendeurs qui vendent des CD à la sauvette ?

Oui, ils sont nombreux...

Ils sont nombreux, donc sa crée des emplois dans toutes les grandes villes du Cameroun. Mais ce n'est pas comptabiliser, c'est dans l'informel parce que, c'est de la piraterie. C'est-à-dire que l'activité culturelle, ne serait-ce qu'au niveau de la production discographique et cinématographique crée des emplois, pourrait rapporter de l'argent à l'état sur le plan fiscal. Mais rien ne se fait, parce qu'on a laissé ça dans l'informel.

Sachant que si l'on touche les questions de l'informel, les choses pourront aussi devenir un peu compliqué pour tout le monde ?

Pourquoi ça devrait être compliqué...

Car passer au formalisme, il faudrait payer les taxes, la patente, tout le monde n'est pas à cela...

Mais c'est important. Le métier d'artiste ... est même un métier libéral dans tous les pays. Pourquoi les artistes devraient être pas soumis à l'impôt. Y a des artistes ici, qui gagnent beaucoup d'argent, mais simplement y a aucune organisation, y a aucune contrainte, au vit au petit bonheur.

FICHE TRANSCRIPTION ENTRETIEN AUDIO

Entretien réalisé aux fins d'une étude de terrain dans le cadre d'une formation doctorale.

Date d'enregistrement de l'entretien : 28 octobre 2017

Lieu de l'enregistrement de l'entretien : Yaoundé - Cameroun

Durée de l'entretien : 1h10

L'interviewer : Eric LOEMBET

Fonction de l'interviewer : Doctorant

L'interviewé : M. Jean Jacob NYOBE

Fonction de l'interviewé : Professeur de philosophie, Sociologue, Conseillé culturel,

diplômée de l'institut culturel africain en 1987

Organisme de rattachement de l'interviewé : Ministère des Arts et de la culture

Date de transcription de l'entretien : 1^{er} Octobre 2018

Nom de la transcriptrice de l'entretien : Roseline Flore Ewolo

Transcription audio

Bonjour monsieur, je suis Éric LOEMBET, doctorant chercheur, je travaille sur les questions des industries culturelles au Cameroun. Ma question ce matin c'est d'abord quel est votre positionnement administratif par rapport à votre travail et qu'est-ce que vous pouvez nous dire en résumé de votre travail.

Oui merci je m'appelle Jean Jacob Nyobe, je suis professeur de philosophie je suis aussi un sociologue, mais par rapport à mon travail actuel, je suis conseillé culturel, diplômée de l'institut culturel africain en 1987 il y a donc 31 ans à Lomé au Togo et à Dakar, je suis aussi gestionnaire des entreprises culturelles, lauréat de la francophonie. Actuellement après une longue carrière comme délègue régional des arts et de la culture, je suis au ministre dans les services centraux au titre de secrétaire administratif et technique de la commission des arts et de la culture. Ce qu'on peut appeler secrétaire permanant ou secrétaire exécutif, Donc je travaille pour la mise en œuvre, je travaille à cote du ministre des arts et de la culture pour la mise en œuvre du compte d'affectation spéciale et de soutien à la politique culturelle, mise en place depuis 2001 par le chef de l'Etat, pour soutenir les artistes, les hommes de culture, les associations culturelles tous ceux qui essaient d'entreprendre dans le domaine des arts et de la culture.

Disons les porteurs de projet...

Exactement, les porteurs de projet donc voici le mécanisme, le porteur de projet dans le domaine de la musique, dans le domaine des arts de la scène en général ou alors dans le domaine des arts plastiques ou dans le domaine de cinéma et de l'audiovisuel ou encore dans le domaine de l'organisation des spectacles ou des festivals et ou encore dans les domaines des spectacles pardon pas des spectacles mais dans le domaine d la littérature et des arts dramatiques ; tous ceux qui écrivent soit un roman soit un recueil de poème ou théâtre ou un essai dans le domaine de la culture, tous ceux-là sont éligibles au compte d'affectation spécial de soutien à la politique culturelle. Mais éligible par qui ? Il y a deux modes d'éligibilité, soit l'ordonnateur qui est le ministre des arts et de la

culture mandatée en cela par le décret, fondateur de ce compte. Il peut décider il en a le pouvoir et l'autorité, il peut décider d'octroyer directement un soutien. Dès qu'il appréhende l'importance, l'opportunité, faire rapidement. Il met son accord formel sur le projet et il me l'envoie mais l'autre façon d'être éligible c'est de bénéficier d'un avis favorable de la commission des arts et des lettres ; Laquelle a comme pour président, le secrétaire général du ministère des arts et de la culture et est compose d'éminents hommes de culture, dans les différents secteurs de l'action culturelle Il y a des cinéastes comme Alphonse Beni, qui est à sa 50eme année de cinéma, il y a les hommes de théâtre et de cinéma comme Ambroise Mbia, il y a les hommes de lettres comme le professeur Nvoundi Etoa, le Docteur Nvoundi Etoa est l'ancien directeur des éditions clé et préside actuellement la commission du livre scolaire au ministère des enseignement secondaires, il y a le Docteur Poundi Ngolle Eveline qui était encore il y a quelques mois inspecteur général au ministère des enseignements secondaires, il y a le professeur Achille Kilo qui est professeur de lettres anglaises et de théâtre. Bon dans le domaine de la musique vous avez les artistes comme Eko Roosevelt, comme Ottou Marcelin, Comme... Kaotal donc des acteurs culturels bien trempées, et dont la notoriété ne souffre d'aucun doute.

Ça veut dire que ces commissions ne peuvent être modifiées et reste...

Non non non non

En termes de compositions

En termes de composition, le ministre des arts et de la culture peut selon l'opportunité, juger de la modification de cette composition. Je vous donne un exemple, le professeur Bole botaki ... est décède nous avons fait des propositions au ministre pour sa convenance, un autre professeur de préférence de langue anglaise, puisse que bloboutaki était un homme de théâtre et enseignant de langue anglaise... donc.... Je passe une interview... donc... je disais qu'il y a un décès et le ministre décide à sa convenance de remplacer ... ceux... l'organe ou la voie manquante

D'accord, mais...

Mais le ministre peut aussi après peut être deux ans ou trois ans de fonctionnement de cette commission, il peut estimer que peut être tel corps de métier n'était pas représenté, ou alors telle représentation, j'ai failli dire anthropologie dans le ... Vous savez nous nous sommes une nation cosmopolite

Cosmopolite, et....

Et qui se nourrit de multiculturalisme, donc le ministre peut estimer qu'il n'y a pas des gens de ... il n'y a pas un artiste de l'Est, il peut estimer qu'il n'y a pas un, peut-être de l'Adamaoua, ça c'est vraiment à sa discrétion donc voilà le ministre peut donc décider de la composition de cette commission. C'est une commission qui en principe se réunit quatre fois par an.

Ohhh quand même...

Oui tous les trois mois mais ce n'est pas toujours évident, selon les disponibilités budgétaire et le rythme de traitement des dossiers, Il arrive le plus souvent ce dernier temps qu'elle ne se réunisse que deux fois par an. Alors les membres de la commission s'entendent de manière souveraine sur les critères de notation. Mais d'une manière générale, je vous donne l'exemple de la musique.

Ok...

Je prends tout ce qui s'applique presque a d'autres secteurs, Les membres de la commission s'entendent et apprécient les harmonies, le solfège, la musicalité, les sonorités, la composition musicale même, est ce que c'est quelque chose qui passe ? Parce que le souci de la commission, c'est de rechercher l'excellence

la créativité...

La créativité parce que c'est un fond d'incitation à la créativité artistique et littéraire. Contrairement à ce que beaucoup de gens pense, nous ne sommes pas là pour distribuer de l'argent a tout le monde, a tout vent non nous ne sommes pas la ca et cette idée... a constitué un motif pour beaucoup de monter des dossiers fallacieux, on se retrouve avec presqu'un millier de dossier dans lesquels vous n'en avez que peut être trois cents qui méritent un soutien. Donc au-delà de la musicalité, des harmonies et tout le reste, les éminents artistes ... je vous aie parlé d' Eko Roosevelt et autres Ottou Marcellin entre autres qui sont membres de la commission vérifient le thématiques de la chanson, nous ne finançons pas les obsolètes ,nous ne finançons pas non plus des messages qui portent atteintes aux options fondamentales de l'Etat Je ne vous apprends rien vous suivez toute l'agitation qui se fait actuellement du côté de la province du nord-ouest Sud-ouest, un artiste qui prône la session du Cameroun...

N'a pas sa place....

N'a pas sa place. Il est évident qu'il sera éliminé s'il est identifié comme tel Donc nous finançons tous ceux qui prônent le vivre ensemble harmonieux, tous ceux qui prônent la paix sociale, tous ceux qui parlent d'amour, d'amour sous toutes ses formes sauf la pornographie, nous finançons la poésie c'est un exemple de tout oui voilà...il y a ce critère la après il y a une note. Ici en bas de la fiche, il donne une note et ils mettent ils cochent éligible. Ils peuvent même aller jusqu'à suggérer le niveau de lettre.

D'accord oui...

Mais ils n'en n'ont pas la décision

suggérer bien sur ok

je dis bien suggérer donc voilà comment ça se passe. Mais au de la des critères strictement artistiques ou de la créativité artistique et littéraire, le gouvernement à travers ce compte apporte son soutien aux artistes en détresse, tels que le ayants droits de artistes décédés

Ça c'est un cas spécifique ?

Oui, les ayants droits non de manière systématique.

Systématique III

Oui

Puisse que le cas, n'a pas de dossier à présenter.

Non il y a quand un dossier.

D'accord.

Il y a le certificat de genre de mort, qui établit que vous êtes effectivement décédé, Il y a des papiers qui montrent que vous êtes un artiste, vous avez été membre d'une société de gestion collective des droits d'auteurs, vous avez été membres d'un orchestre ou un écrivain bien connu. N'importe qui ne peut pas se lever et venir... Bon il y a des cas comme ça que nous essayons d'endiguer il y a des gens qui viennent oh tel est mort. Je viens au nom de la famille non. Seuls les ayants, généralement c'est le conjoint, ou alors le chef de famille mandaté ou les enfants, viennent avec les papiers qui attestent de manière irréfragable du décès et des documents qui montrent que l'intéressé était un artiste dans son genre.

D'accord, Mais cette option-là est ce qu'elle passe aussi au niveau de la commission

Non, non non ok c'est... s'il faut que ...

Humaine et sociale...

Ce sont des cas qui sont traites instantanément, c'est-à-dire ça n'attend même pas 48 heures ou une semaine, parfois pendant que le corps est encore à la morgue, le dossier est déjà traité et les ayants droits bénéficient. Mais il peut aussi arriver que la trésorerie...

Traine un peu...

De l'agence comptable ne dispose pas d'argent pour le faire immédiatement. Donc il y a eu des cas où on a dû attendre une deux trois semaines, pour pouvoir aider la famille. Mais dans ce cas comme dans l'autre il faut bien le dire en étant en phase, ce n'est pas nous qui enterrons tel ou tel.

Non non c'est un apport.

Ce n'est pas nous qui finançons les projets, parce que les gens... il y a les gens pour sortir un album musical, nous avons un projet, de 20, 30 millions de francs CFA alors que nous on ne peut lui donner que peut être sept cent mille ou un million, et ils crient sous tous les toits, mais comment avec un projet de... tant vous ne me donnez qu'un million, vous ne me donne que deux million. Nous leur disons mais non nous ne sommes pas là pour financer tout ce que vous montez comme dossier. Nous vous donnons ce que nous avons.

C'est l'accompagnement...

Oui oui

Tout de même

Nous vous donnons ce que nous avons. Je vous suggère de me poser cette question-là. Qu'est-ce que nous avons et comment c'est repartie

mais avant de d'aborder sur la question de la répartition, je veux savoir ce fond il y a combien ? Est-ce s'est variable est ce que c'est stable ?

Oui l'enveloppe est fixe a un milliard de franc chaque année, mais a l'initiative des autorités qui est l'ont mis en place l'enveloppe peut être revalorise. Nous le suggérons même puisse que la demande soit devenue exponentielle oui, il y a 15 ans on pouvait donner trois ou quatre million facilement a un artiste musicien, maintenant c'est difficile. Parce que ce fond certes vise l'excellence mais, c'est aussi un fond social, mais ce fond par exemple n'intervient pas dans les cas de maladie, ou de détresse quelconque ainsi de suite. Mais il arrive à titre exceptionnel et c'est dit clairement que le ministre soutienne un artiste malade, mais il n'aura jamais ce qu'un créateur sollicite pour son album, mais le ministre peut faire un geste donner deux cent mille, il peut donner trois cent mille il peut donner quatre cent mille cinq cent mille pour soutenir un artiste malade et tout le monde n'a pas le même soutien

Mais quand on parle de dispatching ou alors d'éligibilité sachant que le bureau situe à Yaoundé, que ferait l'homme de Ngaoundéré de Maroua pour pouvoir accéder à cette offre est ce qu'il doit se déplacer de sa contrée pour arriver à Yaoundé déposer son dossier, et comment faire le suivi au cas où ?

Non il n'a pas besoin de se déplacer, nous avons au niveau de chaque chef-lieu de région et même au niveau de chaque chef-lieu de département, des délégations soient régionales soient départementales,

Ok !!

Donc, il lui suffit de remettre, de faire un dossier adresse au ministre sous couvert le délégué départemental, celui-ci se fait le devoir de nous transmettre le dossier, après avoir vérifié que les pièces statutaires sont là. Parce que un des éléments d'appréciation au-delà des critères artistiques que je vais évoquer, ce qui est quand même un dossier administratif, il y a une demande qui est adressée au ministre elle doit être timbrée, il y a la copie de la carte nationale d'identité qui doit être certifiée conforme à l'original, par une autorité de police puisse que c'est quand même des fonds publics et puis il y a même le bulletin numéro trois du Casier judiciaire, on ne va pas distribuer les fonds publics a des gens de mauvaise moralité, il y a l'attestation d'artiste, délivré par le délégué, puisse que a priori on estime que celui qui est proche des concernes

Bien sûr...

Beaucoup plus proche que nous qui sommes au cabinet du ministre. Et à ce titre, il sait qui est artiste ou pas. Et il a le devoir d'ouvrir un fichier des artistes de sa localité, de son territoire de compétence, et de donner des attestations d'artistes. Votre photo et numéro, photo de l'intéressé.

Comme une carte d'artiste ...

Oui, oui donc le délégué nous transmet ce travail, et ce travail peut donc être enrôlé pour la prochaine commission des arts et des lettres. Mais il peut aussi faire l'objet d'une étude automatiquement défavorable.

Ok !!

C'est à dire en attendant que je ne reçoive le dossier, le ministre peut envoyer le dossier auprès du Directeur du département culturel, c'est un festival patrimonial pour les originaires, les autochtones ou alors le ministre peut envoyer le dossier chez le Directeur des spectacles, qui étudie le dossier et qui trouve peut-être argument a récuser le dossier, et le fait savoir au ministre et écrit à l'intéressé, pour lui dire que votre dossier a été bien reçu mais il ne peut pas prospérer pour telle ou telle raison.

D'accord.

Veillez mieux vous pouvoir auprès du délégué de votre lieu de résidence.

est ce qu'il arrive souvent qu'avant la fin de l'année en cours ou bien de l'année que le budget s'épuisé ?

Il ne peut que s'épuiser, il n'a aucune chance.

est ce qu'il n'y a pas de reconduction ?... ce budget...

Non non, le budget, le budget de l'Etat, vous savez, il a quelque chose... il faut vraiment une calamite particulière quelque chose d'extraordinaire au niveau national pour que le chef d'Etat par ordonnance ou par des voies législatives, ordonne une modification du budget. Ce n'est pas On ne modifie pas le budget de l'Etat comme ça.

D'accord.

Si le budget... le ministre essaie donc de le gérer a tempérament sachant que certes il y a des festivals maintenant en mai mais il y' en aura encore en décembre en octobre donc voilà.

En termes de gestion de ce fond toujours, ... Nous entendons par ci par là les artistes disent que c'est un lobbying de copinage, ce sont des amis eux ils ne financent que des amis ou encore ceux qui sont autour d'eux Eux ils ne reçoivent jamais malgré qu'ils présentent les projets pour demander l'argent pour réaliser leurs projets

Je ne sais pas pour quelle raison ils peuvent émettre un tel point de vu, qui relèverait peut être des années antérieures quand le ministre Mouelle Kombi n'était pas encore là,

Ok.

Depuis bientôt trois ans que nous nous sommes ici, ce sont des termes que nous ne connaissons pas.

D'accord

Et... je peux vous dire que... j'ai faille vous reprendre tout à l'heure vous avez dit que, « Comment fera-t-il pour suivre son dossier ? » Non on ne suit pas le dossier ici

D'accord.

Chez nous on ne suit pas les dossiers, les dossiers sont traits instantanément et je veille même, je vais même très loin dans les répartitions. Vous voyez tous ces... tous ces dossiers, Ces tas de dossiers dans mon bureau, c'est le résultat de la commission des arts et des lettres. Maintenant après avoir tout dépouillé et attribue des aides, le ministre peut aller plus loin certes à travers ma modeste personne. Et voir quelles sont les grandes masses de répartition au niveau national

Ok

Il peut arriver que le ministre me dise Monsieur le Directeur, revoyez un peu... je voudrais qu'il y ait avantage, des artistes de l'extrême la, mais n'avez-vous pas constatez que... Puisse que moi je lui donne des résultats de manière vraiment, ...

Bien repartie....

de manière exhaustive... compte tenu de mon expertise et de mon expérience, je sais ce que l'oublie d'une région ou de telle partie du pays peut générer comme frustrations qui peuvent débouler sous la forme des revendications politiques ou je ne sais pas quoi. Donc chez nous ici il n'y a pas de ça. Nous veillons à ce que toutes les régions du pays soient représentées, nous veillons aussi à ce que toutes les expressions artistiques soient représentées. Maintenant, que vous soyez vraiment un bon artiste, et que vous n'ayez pas de soutien ici, c'est une incongruité. En revenge, ce qui peut y avoir c'est que malgré vos besoins, que ce qu'on vous donne soit...

Parlons maintenant sur l'évaluation, le suivi, Apres financement, après octroie du financement, d'abord les modalités de versement, est ce que c'est en une fois, en tranche en pourcentage, et quelle est l'évaluation et le suivi après financement ?

Bon eh bien les modalités... sont définies par un texte règlementaire du ministre, il y a une décision du ministre qui définit les modalités de versement de cet argent

D'accord.

Mais à chaque fois le ministre essaie d'adapter ces modalités aux réalités du terrain. Au départ il n'y avait pas de modalités particulières, vous venez avec votre pièce d'identité et l'agent comptable vous payait. Maintenant avec les problèmes de trésorerie, pas les problèmes budgétaires mais de trésorerie.

Bien sûr...

L'agent comptable n'a pas toujours les liquidités... Les liquidités, dans son coffre, elle vous paye donc par voie de virement bancaire.

Ok

Donc...

C'est plus professionnel même.

Oui oui c'est même très professionnel parce que ça évite le risque de fraude ou je ne sais pas moi quoi... Donc vous remettez un relevé d'identité bancaire vous déposez votre carte d'identité, vous déposez la lettre, la notification que le ministre vous a adresse et elle, elle fait le virement qui va aux finances, en suite à la BEAC, et la BEAC vire dans votre compte. Il y a encore 10, 15 ans, c'était une affaire de 36 heures, Mais maintenant ça peut atteindre un mois. Parce que ça peut trainer au niveau des finances pour diverses raisons. Mais, nous ici on veille à ce que les modalités soient toujours adaptées à la réalité sur terrain. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que pendant longtemps, on a constaté qu'on a remis des sommes substantielles a des artistes ou à des entrepreneurs culturels ou à des associations, quelqu'un reçoit 3 millions de francs et non seulement il ne sort aucun album, rien du tout, mais en plus on le retrouve chaque soir... ou bien dans les boites de nuit, en train de casser du champagne, paré de filles, ou bien il achète trois quatre costumes flambant neuf, des parfums de beaux goss, rien à voir avec la créativité. Donc le souci du ministre des arts et de la culture est cet argent soit effectivement utilisé à bonne fin. Parce que notre problème n'est pas...(Interruption) Qu'est-ce que je disais ?

Le suivi.

Pour le suivi... on s'est rendu compte que beaucoup prenne l'argent, tel a peut-être le besoin d'aller épouser une femme, doter une femme, tel veut construire sa maison, aménager sa maison au village, J'ai vu un artiste que je connais très bien à l'époque, j'étais délègue provincial à Ebolowa,il a reçu 3 million et il est parti construire une baraque, il n'a jamais terminé, il a gaspille de l'argent, et il n'a pas sorti l'album en question. Vous voyez ça crée beaucoup de goulot d'étranglement parce que c'est là où je voulais en arriver. Le souci du gouvernement n'est pas de distribuer des jetons a tout vent, le souci du gouvernement est que, que mille fleurs fleurissent. Il y ait une certaine inventivité, qui flirte avec l'excellence. Parce que le gouvernement a confiance de ce que d'un cote, ça peut être un facteur, un levier d'émergence pour les artistes eux même, mais aussi que ces artistes jouent un rôle très important dans la vie de la nation. Soit en termes de loisir, soit en terme de cohésion sociale, ainsi de suite.

Moi ce que je Remarque, il y a tout un arsenal de normes en amont, mais je me rends compte qu'il n'y a pas de normes après...

Si...

En termes d'évaluation

Quand le ministre écrit a un artiste ou à un entrepreneur culturel qui lui a donné une aide, j'imagine que c'est toujours mentionné qu'au terme de votre projet, au plutard un mois il faut apporter les pièces justificatives pour apurement par le contrôle financier, C'est ça, c'est ça qui est dit...

D'accord

C'est à dire que la notification du ministre vous dit clairement... que selon notre règlementation, vous êtes tenu de mentionner sur vos différents supports que vous avez bénéficié du soutien du ministère des arts et de la culture, avec peut-être le logo du ministère, mais vous êtes aussi tenu de nous ramener des justificatifs. Et le compte d'emploi de l'argent que vous avez reçu

Dont vous avez bénéficié...

lequel compte d'emploi, faisait déjà partir de votre dossier de demande. la demande d'aide... Alors voilà ce que je veux faire avec cet argent et vous êtes tenu de le faire pour apurement par le contrôleur financier. Lequel... il était là tout à l'heure quand vous venez d'arriver, et il venait probablement pour ça. Parce que nous travaillons... même ma secrétaire qui m'a amené un dossier là. Elle disait que le contrôleur financier a rejeté un dossier, donc il veut en avoir le cœur net, si les fonds de la dernière fois ont été bien utilisés. Comme l'association avait eu d'abord eu 3 million,

maintenant elle arrive on lui donne 5 million. Parce que moi je donne de l'aide, mais ce n'est pas moi qui paie, et ce n'est pas moi qui fais le contrôle. Donc ça vous montre la transparence

Exactement le mécanisme de contrôle.

C'est à dire que l'éligibilité par de la commission des arts et des lettres, moi sur cette base et sur les appréciations mentionnées sur le dossier, je suggère au ministre un montant, le ministre n'est pas tenu par ce montant.

Il peut l'augmenter comme il peut baisser

Il peut l'augmenter comme il peut baisser, comme il peut maintenir. maintenant, ça passe chez le contrôleur des finances, pour vérification si ce que nous faisons est conforme au budget de l'Etat, il y a un visa budgétaire, il y a même deux visas et un mandat et ça va donc fin chez l'agent comptable, qui elle comme le contrôleur relève du ministère des finances, ils ne sont pas du ministère des arts et de la culture. Donc maintenant nous essayons autant que faire se peut d'encourager les artistes à faire les rapports en question. Les rapports, les justificatifs. Ils sont même tenus de déposer ici une quinzaine d'exemplaires de l'œuvre pour laquelle ils ont eu de l'aide. Bon mais j'avoue que certains passent par entre les mails du filet, nous n'avons pas une structure de gendarmerie ici pour les traquer à gauche et à droite, et le ministre qui est très sensible à la cause artistique, lui-même étant un homme de culture, éminent écrivain, poète, essayiste et tout, parfois il exerce certaines tolérances administratives

Mais sachant que demain ils vont revenir encore.

Oui mais... quand les mêmes reviennent, c'est là où ils doivent absolument nous donner, le compte d'emploi et le justificatif de la dernière fois. Là ils ne peuvent se prévaloir de sa propre turpitude

A bien voir, je sens que le compte d'affectation est bien structuré, les normes sont en amont comme en aval. Et à long terme, qu'est serait ce fond ? est-ce que ça ne va plus exister ou ça va évoluer ? muter en un autre organisme, ou bien restera toujours tel ?

Oui, l'idéal en fait c'est de migrer du compte d'affectation à un fond qui soit réellement autonome. Même s'il est sous la tutelle du ministère des arts et de la culture. Par ce que le fond serait plus efficace, il aurait son argent dans un compte bancaire, ça allègerait les dépenses. Le mécanisme de la dépense. Mais le fond serait aussi mieux achalandé. Parce qu'une vingtaine d'année après la création du compte d'affectation, il est déjà assez essoufflé il n'y a qu'un seul milliard, je vais vous donner un exemple, les différentes journées statutaires comme la journée internationale de musique, la journée du théâtre, la journée du musée, la journée e ceci cela, la journée de compte, la journée du patrimoine culturel, sont organisées à partir de ce compte-là. Même les cachets des artistes pour le FENAC (Le Festival National des arts et de la Culture) sont donnés à partir de ce compte.

Il n'y a pas un budget spécifique pour le FENAC?

Non le FENAC n'a pas un budget spécifique... non il y a un budget je parle des cachets. Il peut avoir d'autres rubriques, il y en a surement d'autres rubriques, de prise en charge au niveau du budget du ministère, je parle de cachet, ce qui est donne aux artistes, en liquidité

D'accord

Donc la multiplicité des festivals, fait que, nous avons beau donne cent millions de francs pour les festivals, avant six mois, après le début des exercices c'est fini. Parce qu'il y a comme un appel d'aide. nous faisons de la transparence. Dès que les résultats la seront disponibles et que le ministre les aura validés et signe, nous publions dans les médias, à la radio....

J'ai vu ça une fois, l'année passée, c'était affiche

Oui oui c'est affiché sous nos babillards mais aussi, dans le Cameroun Tribune, Mutation et consort, nous publions et tout le monde lit que les gens ont organisé un festival... jetez un coup d'œil sur le dernier paragraphe ça va donner une idée,

...par conséquent un rapport et un compte d'emploi sera adresse a sorti d'une pièce... ah oui

Donc les gens dissent n'importe quoi, il me semble... sur nous ils ne sont même jamais venus ici pour se renseigner. Certains ne savent même pas quelle est la composition du dossier .Et... il y en a qui des couvrent... il y en a d'autres c'est parce que le ministres est de passage pour aller à Bertoua, les artistes de Bertoua se plaignent oh on veut telle aide, telle aide, mais ils n'ont jamais demandé ceuxlà qui le disent, je veux vous raconter l'anecdote il y a environ un mois lors d'une réunion importante ici, il y a des artistes de l'Est qui se plaignaient, mais ils n'ont jamais formulé et adresser au ministre une demande. Et c'est moi qui leur rappelle la devant le ministre et devant tout l'aréopage...médusé c'est moi qui rappelle, qu'excellence, ces gens ne savent peut être pas que nous avons pour consigne d'aider tous ceux qui viennent de l'Est et tous les dossiers qui nous sont venus de l'Est ont été valide et ont obtenu des soutiens financiers. Parce que les dossiers qui nous viennent de cette région sont minimes, quand vous avez dans tout un département un seul artiste, ou même a cote de ... Yokadouma près du Congo Mouloundou, il n'y a peut-être même personne. Quand après un an, un apparait, je dois vérifier que de telle candidature ne sont pas rejetées. Parce que même le vendeur à la sauvette a qui la commune ou les impôts préservent 200 francs par jour à Moloundou, son argent est dedans. Donc il y a un cote justice sociale, et... qu'est ce je.... Qu'est-ce que vous m'avez demandé encore?

Non mais cet exemple que vous m'avez donné, mais de toutes les manières je pense que pu obtenir les données que j'avais, l'arsenal juridique encadrant ce compte spécial qui m'intéresse et de pouvoir bien l'analyser, et pouvoir bien aussi expliquer dans ma démarche...

Je vous le dis, l'idéal serait que le compte, dispose de..., le compte devienne un fond avec un Directeur, un conseil d'administration, ou un conseil de gestion, ou de direction, je ne sais pas quoi ? Et avec un comité d'experts, voies consultatives, qui soit plus nombreux, Parce que pour certains dossiers, sauf quand vous avez cent romans à décortiquer en quelques en une semaine, ce n'est pas facile du tout.

Une personne ce n'est pas possible,

Non ils sont au moins à quatre. Il faut un fond qui dispose de moyen plus substantiel, peut être deux, trois quatre milliards, et d'une autonomie de gestion dont pour faciliter les transactions financières, que ça ne passe plus par des chèques qui vont aux finances passer deux mois, avant d'aller à la BEAC et ensuite d'atterrir dans les compte des intéressés.

C'est bien le souhait,

Oui.

De muter le compte spécial en fond de plus, autonome et ...

plus...

Plus efficace ..

Plus efficace, par rapport aux objectifs vises. Et maintenant... il y a un accompagnement qui manque. Parce que moi je suis un expert des politiques culturelles, un homme de terrain, organisateur de toutes sortes d'évènements, dans tous les domaines de la vie culturelles, mais je n'ai pas le temps d'aller sur le terrain, pour enseigner ou encadrer, ce sont les délégués qui doivent faire ça, mais nous

constatons que beaucoup, les délégués eux-mêmes ont besoin de formation, mais beaucoup d'entrepreneurs n'ont pas le know how pour mener à bien leur projet. Donc, quand ils ont peut-être un million ou deux, pour un festival, ça va dans tous les sens, parfois ces des querelles entre les membres et le comité d'organisation, il n'est pas rare que d'autres membres du comité d'organisation viennent accuser le président de telle autre infraction, d'avoir bouffé tout l'argent etc. Donc s'il y avait un fond, le fond pourrait avoir des consultants qui iraient... voir d'abord former des professionnels pour former des professionnels... Former des professionnels, ensuite à chaque fois qu'on donne de l'argent à tel, que tel professionnel, tel consultant soit annexé à ce projet pour qu'il soit accompagné techniquement sur le plan organisationnel et managérial. Et enfin le compte ... j'ai dit qu'il serait plus efficace, j'ai dit...que les mécanismes de paiement seraient meilleurs, j'ai dit que si on avait plutôt un fond, il faudrait créer... Avoir des consultants, non plus une commission des arts et des lettres, mais la commission avoir des consultants des professionnels qui seraient payes pour ça et qui feraient ce travail.

Je vous remercie.

Oui, Merci beaucoup

FICHE TRANSCRIPTION ENTRETIEN AUDIO

Entretien réalisé aux fins d'une étude de terrain dans le cadre des travaux de Thèse

Date d'enregistrement de l'entretien : Entretien du 30 Octobre 2017

Lieu de l'enregistrement de l'entretien : Yaoundé - Cameroun

Durée de l'entretien : 45mn

L'interviewer : Eric LOEMBET

Fonction de l'interviewer : Doctorant

L'interviewé : BASSSECK BAKOBIO

Fonction de l'interviewé : Cinéaste et Operateur culturel

Organisme de rattachement de l'interviewé : Ecrans Noirs

Date de transcription de l'entretien : Septembre 2018

Nom de la transcriptrice : Roseline Flore Ewolo

Transcription audio

Monsieur Basseck bonjour, nous savons que vous êtes une grise en terme du cinéma en Afrique centrale et surtout au Cameroun. On aimerait quand même savoir qui êtes-vous exactement encore et que faites-vous exactement dans le cadre définitivement des industries cinématographies en Afrique et surtout au Cameroun.

Vous l'avez dit, je m'appelle Basseck Bakobio, j'ai fait des études jusqu'au niveau de la Maitrise, Puis j'ai commencé très vite à écrire, j'ai écrit mon premier livre assez tôt et puis je suis passé au cinéma qui m'a pris beaucoup plus de temps que la littérature que j'ai abandonné depuis un certain temps. Alors par rapport à ce que j'ai fait au cinéma, je dois dire que d'abord je réalise des films comme réalisateur, puis j'ai créé une maison de production qui s'appelle Terre Africaine qui produit beaucoup d'œuvre des jeunes et j'ai fondé le festival Ecran Noir, qui a non seulement le festival mais aussi la formation en terme d'école, nous avons une école de cinéma et donc j'essaie à partir de la de permettre aux jeunes de s'épanouir, d'avoir des projets de faire des films et puis quand ils les ont fait si c'est possible de les présenter au public.

Cela veut dire que vous êtes dans le métier du cinéma et quelque part cela vous procure ce dont vous avez besoin en termes de développement intellectuel.

Intellectuel et humain et matériel et tout, je ne vis que de ça, oui oui je crois que c'est un métier qui permet à la fois d'avoir une satisfaction intellectuelle, une satisfaction morale, une satisfaction matérielle. Sur tous les niveaux oui je crois que je m'épanouie dans ce métier là

Comment se porte le cinéma au Cameroun?

Ah...si je vous disais qu'il se porte bien je raconterais des histoires parce que Je ne suis pas sûr que le cinéma en Afrique Noire se porte bien. Mais il se porte mieux qu'il ya quelques années parce qu'il ya une jeunesse un peu dynamique aujourd'hui; Qui ne fait peut-être pas des films tels que nous le concevions à l'époque ce ne sont pas des films lourds. A la limite on pourrait dire que pour certains les téléfilms, Mais ils inscrivent beaucoup le modelé Nigeria, Ce sont des films qui existent qui se font

que le public voit, Parce que c'est ça qui est important que le public voit ces films-là. Donc il n'ya pas de raison aujourd'hui d'être pessimiste il n'ya pas de raison non plus d'être totalement heureux

Avec dans nos pays où les salles de cinéma sont quasiment inexistantes comment peut-on alors dire que le cinéma se porte mieux

Parce que simplement il a été prouvé que la salle de cinéma c'est très important mais la salle de cinéma n'est pas tout le cinéma. Ce que nous appelons le cinéma nigérien s'est développé avant qu'il ait des salles de cinéma au Nigeria et le développement de cette production-là qui a amené des salles. Bon ici au Cameroun les salles recommencent timidement à ouvrir, mais il faut qu'il ait des films et je crois qu'il n'y a pas de cinéma sans film, il peut avoir des cinémas sans salle l'idéal ce serait qu'il ait des films et qu'il ait des salles de cinéma.

Est qu'on peut dire que la diversité culturelle existante au Cameroun permet aux cinéastes de pouvoir créer en ayant le reflet de cette diversité.

Non la diversité culturelle qu'il y a au Cameroun, ce n'est pas elle qui va fonder la production ou la réalisation cinématographique simplement c'est sûr que le fait qu'il y ait eu cette diversité-là est aussi un enrichissement de cela, mais il faut dire que cette diversité ne peut pas être totalement exploitée dans la mesure ou les langues que nous utilisons le plus ne sont pas les langues de chez nous. C'est-à-dire qu'on utilise le français et l'anglais qui sont des langues étrangères pour réaliser les films chez nous. Donc c'est très difficile d'aller puiser dans la richesse de notre fond culturel pour le faire. Malheureusement on est presque contraints de le faire ainsi. Donc on essaie de puiser au moins sinon pas la langue du moins le substrat de cette culture mais, c'est sûr que si nous avions la possibilité d'avoir nos langues nationales pour tourner nos films ça permettrait effectivement d'exploiter au maximum toute cette diversité, cette richesse dans la diversité culturelle.

Est-ce que en s'appuyant sur le ciel de Tolla par exemple, cela ne pourrait pas apporter une plus-value.

Vous savez le gros problème qu'il ya en Afrique c'est la connexion entre la recherche et le travail pratique c'est-à-dire que les structures comme le ciel de Tolla, moi j'ai entendu parler je connais très bien, je connais le Directeur général, moi je n'ai pas l'impression qu'il ya une implication totale avec les acteurs qui sont sur le terrain. Il faut espérer que cela se passe moi j'ai produit, comme je vous aie parlé tout à l'heure de ce que je fais dans le cinéma, mais j'ai aussi une maison d'édition, j'ai produit un dictionnaire en langue nationale; J'aurais voulu que le ciel de Tolla s'implique un peu plus que ça mais ça n'a pas été le cas, et... oui pourquoi pas pourquoi pas une structure comme ça, Mais encore faudrait-il qu'elle soit attentive et à l'écoute de ce qui se passe dans la société.

20 ans plutard, quelle évaluation nous pouvons-nous faire des écrans noirs en tant que responsable direct.

20 ans après on constate d'abord que ça vit toujours, ce qui n'est pas rien parce qu'il y a eu des années très difficiles mais on a tenu le pari de faire chaque année ce festival dès nous le pouvons. Et 20 ans après, c'est un festival qui est reconnu d'utilité publique par le gouvernement camerounais, 20 ans après c'est un festival qui subsiste. on a fait 10 sans en avoir, 20 ans après les réalisateurs sont de plus en plus intéressés par notre festival. Et donc on peut dire que 20 après, c'est oui. 20 après le festival existe, il se développe, il pourrait se porter mieux mais il ne se porte pas bien encore.

Et... au niveau de l'accompagne? Vous venez de dire que l'Etat vous accompagne. Est-ce qu'on pourrait dire que cet accompagnement qu'apporte l'état suffit quand même de pouvoir respirer pour toutes ces années.

L'accompagnement de L'Etat ne suffit jamais, l'accompagnement de l'Etat ne couvre pas toutes nos charges, l'accompagnement de l'Etat est un coup de pouce, il est là il ne peut pas nous permettre de garantir l'avenir, c'est chaque année qui a ce soutien, ce coup de pouce qui permet d'avancer mais il existe il est là et ça c'est déjà important. Ce n'était pas évident il y a quelques années ce n'est pas évident toujours, il existe nous essayons de capitaliser ça de faire en sorte que d'autres partenaires trouvent l'important de venir nous rejoindre et c'est tout cela qui est à refaire nous ne comptons pas

que l'Etat fasse tout pendant longtemps seul que l'Etat soit une espèce de base sur laquelle vienne se greffer les autres pour qu'il ait une promotion de notre activité de notre festival

En termes de création d'emploi à quel niveau se trouve les Ecrans Noirs ou encore votre maison de production?

En termes d'emploi quand je cumule les deux j'utilise dix-huit cadres environ... parce qu'on n'a pas besoin vraiment de la main d'œuvre en tant que tel... pas qualifiée, il y a douze personnes, les chauffeurs les gardiens et tout ça douze personnes. Et donc ça fait quand même quelque chose il y a de cela quelques années, nous utilisions un peu plus et nous avions, beaucoup d'intermittents. Là nous avons décidé de travailler d'avantage sur fonctionnalisation, mais beaucoup l'engagement a l'année de certains cadres et ça fait la distribution, c'est la programmation, la communication, le marketing, les services financiers, le secrétariat, le cabinet même et tout cela, parce que quand ont dit dix-huit personnes ça peut paraitre beaucoup, c'est pas beaucoup la direction de production, la responsable de la distribution et tout cela, ça fait quand même peu de gens par rapport au travail qu'ils sont obligés d'abattre à longueur de journée

Cela veut dire que la boite est presque de structure, on parle de la boite de production et on parle des Ecran Noirs.

Je parle des deux vous savez que l'Ecran Noir est né parce que la boite de production a accepté d'investir la dedans. Donc depuis plusieurs années les gestions sont totalement différentes, mais il y a une synergie qui continue, existe qui se développe c'est à dire que, je ne vais pas aller chercher les techniciens d'ailleurs pour venir capter les manifestations que nous faisons alors que nous avons une société de production a côté. Je ne vais pas non plus chercher ailleurs des gens pour diffuser les films alors que Ecran Noir est là. Si le film a été fait. Donc il ya une synergie, il y a une différentiation très importante qui va se développer et renforcer dans les prochains mois parce que parce que les bureaux sont totalement différents, pour le moment il y a une implication qui a été heureuse, qui demande que les choses soient d'avantage scindées, Parce que Ecran Noir est une association aujourd'hui dans laquelle sont impliquées beaucoup de personnes de bonne volonté et que Terre Africaine est une société privée qui m'appartient.

Peut-on parler de l'existence des sociétés culturelles au Cameroun.

Si on parle de Terre Africaine c'est une société culturelle, on parle des Ecrans Noirs c'est une association d'accord mais a vocation culturelle. Il ya des entreprises culturelles qui existent. Il n'y en a pas beaucoup, il y en a qui naissent qui meurent, il y en a qui existe juste le temps d'une manifestation. Mais ça c'est valable aussi pour toutes les autres entreprises. Si vous allez dans l'économie, l'industrie, la pérennité n'est pas toujours...Mais je crois que les entreprises culturelles il y en a un certain nombre

Parce que certains disent que la culture est un gouffre pour l'économie.

Ça dépend de comment on prend mais moi si je prends Ecran Noir si je prends les films Terre Africaine, Nous payons les impôts, nous ne payons pas seulement des impôts des charges du personnel, nous participons à la vie économique, ça ne peut pas être un gouffre moi je ne considère pas notre activité comme un gouffre je trouve au contraire que c'est une activité tout à fait dynamique et qui mérite d'être saluée à sa juste valeur.

Au niveau de l'entreprise culturelle que vous dirigez, votre maison de production, combien de films avezvous déjà réalisé ou produit ou diffusé.

beaucoup... ça fait 20 ans hein.... Nous on a un cv assez long parce que les gens ne connaissent que les longs métrages mais ce n'est pas seulement ca je diffuse aussi des documentaires, on a produit beaucoup de films d'entreprise, on a fait, ... on est facilement dans les 60-70 films

Quelque part, on pourrait dire que l'industrie Cinématographique au Cameroun crée de l'emploi et participe au développement humain.

Je suis totalement convaincu que l'industrie cinématographie, Lors des derniers Ecrans Noirs, le colloque portait sur la contribution du cinéma au développement économique social dans le cas du Cameroun et les exposants ont très bien montré que, le cinéma, l'audiovisuel étaient parties prenantes totalement de l'économie du Cameroun. Vous savez les télévisions camerounaises, elles ont beau diffusé des productions d'ailleurs mais le public réclame les productions d'ici qui va faire ces productions? Ce ne sont pas des productions en internes des chaines ce sont des jeunes producteurs d'ailleurs qui font et qui les amène donc ça existe il y a énormément d'emploi qui sont développés. Il va falloir faire une équipe exhaustive pour savoir effectivement combien de gens travaillent dans ce secteur la et combien de gens travaillent pour ce secteur

Exactement en dehors de votre entreprise, votre structure y a-t-il d'autres maisons de production au Cameroun?

Oh que si si si surtout du côté anglophone il y en a beaucoup, Du côté francophone je n'ai pas les noms en tête mais...Cyrille Masso a une maison de production, Gerard Ngulet a une maison de production, il y en a quelques-uns et qui ne sont peut-être pas toujours dynamiques, toujours en activités, toute l'année mais qui existent et qui emploient quelques personnes et qui font du travail.

J'ai fait un constat au Cameroun. Les artistes camerounais sont loin de se mutualiser autour des projets porteurs pourquoi ainsi?

Dans quel pays les artistes se mutualisent? Parce qu'on vient toujours en Afrique on nous dit il faut se mutualiser, oui l'Afrique c'est le groupe c'est la collectivité non non moi je ne suis pas d'accord. Il ya eu des projets ici les gens se sont mis ensemble, le problème c'est de trouver l'intérêt de se mettre ensemble et surtout de se compléter ça ne sert à rien de se mettre ensemble si on est tous dans la même direction, il faut se compléter il faut trouver... Moi je ... suis convaincu que lorsque cela a été nécessaire les artistes ce sont mis ensemble. Moi je ne crois pas que...il y a refus de se mutualiser. Bon lorsque vous êtes tous... vous avez des projets que vous développez tous sans moyen, sans soutien, il est évident que vous cherchiez d'abord à monter votre projet. Mais je ne crois pas qu'ici plus qu'ailleurs il y a une volonté d'individualisme qui soit notoire

Parce que si je pose cette question...parce que j'ai pu rencontrer beaucoup d'acteurs culturels au niveau local qui on pose le même problème certes c'est difficile pour eux ici de pouvoir se mutualiser parce que chacun voudrait tirer la couverture de son cote, mais parmi tout ce monde à qui j'ai parlé il y a un qui a prononcé une phrase qui m'a beaucoup attire en disant si le projet de mutualisation d'enquête n'est pas que projet donne, portée par exemple par un certain Basseck BaKobio, le projet même si les gens ne l'aiment pas arrivera à terme pourquoi ainsi

Non mais je ne comprends pas ce qu'il a voulu dire. Euuuuuh C'est sûr que lorsque vous mutualisez les projets il faut un meneur il faut une tête de prou et que... peut être les gens ont eu l'habitude que certaines personnes ont porté les projets jusqu'au bout. Je veux dire ...faire 20 ans des Ecrans Noir ce n'est pas non plus rien hein...même si je suis le principal concerne et que j'ai un devoir de modestie ...ça peut amener les uns et les autres à faire d'avantages confiance en cela. Mais ça ne veut pas dire que ce n'est pas dur... c'est difficile. Quand je commence un film, je me situe au même niveau que le gars qui démarre sa carrière ici et donc c'est pas ça moi je crois que si on se dit qu'on se met ensemble pour un projet, on ne va pas tous dire qu'on amène la même chose heinnn dans ce projet j'amènerais peut être mon carnet d'adresse j'amènerais mes relations, j'amènerais mon passée, je veux dire le pays aujourd'hui est gouvernée par des gens qui ont été à l'Université avec moi je veux dire sont des camarades je pourrais bien les rencontrer. Ce sont des facilitées Mais je crois que par ailleurs un projet bien monté bien portée peut être défendu par tout autre personnes. Et donc si vous allez dans le cinéma je veux dire Luc Besoin a créé l'espace' son espace la plaine... je veux dire tout le monde ne l'aurait pas cru a ça en France. Il a fallu un Luc Besong a qui Sarkosi aurait pu donner des facilites, ce n'est pas non plus facile vous comprenez ? Donc lorsque les artistes se disent on va créer euhhh... comment s'appelle encore ce groupe là pour les réseaux du cœur et tout ça...? Ah...d'accord, il y a tous les musiciens qui veulent être la dedans. Mais il faudrait qu'il ait Goldman qui a une certaine crédibilité qui pendant longtemps est le français préféré du public pour porter ce projet être accompagne et tout.

À tout moment lorsqu'on décide de refaire la fédération camerounaise de football, il y a un Samuel Eto'o derrière. Bon, n'est pas seulement parce qu'il est un grand footballeur, c'est parce qu'il a aussi l'intelligence. C'est tout à fait humain je crois c'est dans tous les domaines. Il y a des gens qui peuvent être une locomotive et puis d'autres qui sont autant importants, mais sont des gens qui appuient simplement le projet.

Dix ans en arrière est ce que si on pouvait vous dire... vous demander de pouvoir continuer sans les subventions de l'état quelle serait votre réaction ?

Ça aurait été difficile, Ça aurait été difficile parce que...a un moment, on a fait nos choix et diffusé des films africains et pas, c'est-à-dire des films francophones, anglophones et tout ça, ça fait que les subventions spécifiquement francophones vous les perdez, et puis depuis 2008 il y a une grosse crise qui même lorsqu'elle est passée a fait que l'Europe ne finance plus les activités nous on ne reçoit plus un 5 francs de la France au contraire nous louons le Centre culturel français, l'Institut français lorsque nous passons notre semaine. Je veux dire on aurait peut-être continué, mais ça n'aurait pas été la même chose, il a fallu que l'état ... ceux qui nous ont aidée, je leur rends d'ailleurs un hommage, nous ont permis de nous faire connaitre nous ont permis de dire aux gens qu'on peut. Mais après ca je veux dire que le soutien de l'état était important pour que nous puissions poursuivre.

C'est pour dire quand même ca été quand même un moment de discussion déployé auprès de l'état pour les convaincre à vous accompagner.

Mais on n'a fait que ça hein... je n'ai fait que ça, je veux dire que lorsque la reconnaissance de l'utilité publique arrive en 2016, ça ne tombe pas... ca ne vient pas du hasard je n'ai fait que ça pendant 20 ans. Pour convaincre le gouvernement que nous méritons d'être soutenus et pendant 10 ans on n'a rien vu et apres 10 ils se sont dit que bon, ces gens-là se débrouillent quand on va les soutenir.

Parce que derrière, il y a la création d'emploi bien sûr.

Il y a la création d'emploi il y a la participation a une vie économique, la participation a une vie culturelle, et puis il y a quelque chose de très important aussi il y a la visibilité de l'état du Cameroun, l'image du pays..., on parle vous pendant une semaine... Ce n'est pas rien, n'est pas. Quand il acheté une page du journal, à *Jeune Afrique* ou ailleurs ce sont les dizaines de millions...

Puisse que les retombées sont visibles....

Donc... comment ne pas soutenir une organisation non seulement fait parler du pays, mais donne du métier a des jeunes et contribue à la vie économique de ce pays je ne vous dis pas les impôts on ne paie pas les impôts comme si on était une société qui fabrique des cigarettes mais on les paie quand même, On en paie quand même.

Avec...

On a des facilités, on a des facilites mais il y a un minimum que nous payons, et nous avons dire...

Et certains dissent qu'il y a un besoin, un gros besoin au niveau de l'environnement culturel au Cameroun, c'est le besoin de la formation, qu'est-ce que vous en dites ?

La formation on n'en discute même pas je veux dire que c'est totalement évident qu'on a besoin de la formation, on a besoin de cette formation c'est pour cela qu'assez tôt nous avons créé les instituts supérieurs de formation aux métiers de l'image et de cinéma (ISFAC) parce que nous pensons que ça ne sert à rien de dire tous les jours qu'on veut présenter nos films, il faut donner aux gens les moyens de pouvoir faire des films disons les former. Et donc oui il y a un gros problème de formation.

Quelles sont vos relations avec le ministère du tourisme, le ministère chargée de la diplomatie et le ministère de la culture ou alors, l'artisanat, parce que ce que vous participez aux entrées sur les retombées économiques ? avez-vous des relations directes et des facilitations dans vos démarches administratives ?

Avec le ministère de la culture c'est évident, c'est-à-dire que c'est notre principal partenaire, c'est notre tutelle. c'est le ministre de la culture quand même qui parraine nos demandes. nous sommes entrés au budget de l'Etat, mais il a fallu que le ministère de la culture parraine cela. Comme ça, nous avons de rapports directs, nous avons son soutien nous souhaitons qu'il soit plus fort. Il y a aussi le ministère du tourisme, ... nous avons bénéficié une fois du soutien du ministère de l'artisanat. Nous travaillons avec le ministère de l'éducation. Nous travaillons avec eux parce que l'aide n'est pas que financière, ça peut être des aides stratégiques, ça peut être des aides... mais nous travaillons avec eux il n'y a pas de problèmes.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les deux structures que vous portez se portent bien.

Elles auraient dû se porter mieux, mais elles durent depuis des décennies. Elles sont toujours-là. Il y a des années où elles sont en très bonne santé, des années ou elles sont en moins bonne santé, mais elles vivent toujours tant qu'on vit, je crois que cela veut dire déjà qu'on a une performance qu'on a performée.

Malgré les hauts et les bas les employés sont toujours là ils ne sont pas licenciés.

ah non, mais il y a des années ou vous être obligés de vous séparer des collaborateurs parce que, en plus nous sommes dans un secteur où nous prenons des jeunes, il y a un moment les jeunes veulent aussi aller faire carrière ailleurs, ils en ont le droit...C'est pas les mêmes personnes qui sont là depuis 20 ans, on a le droit d'aller voir ailleurs, d'aller chercher ailleurs, mais pour la plupart ils s'en vont, mais ils restent fidèles à ce qu'ils ont appris chez nous, ça arrive aussi qu'on soit fâché avec des gens qui sont parties dans certaines conditions, mais non non non on est content des relations qu'on a avec des personnes qui ont été chez nous. Et puis vous savez vous savez quand on mène un truc comme ça, on est obligé parfois d'être dure, d'être injuste parce que c'est une bataille qu'on mène tous les jours, donc vous ne pensez pas que tous vos collaborateurs doivent être vos amis, je ne pense même pas à ça, je ne cherche même pas à me faire des amis. Ils ne mesurent peut être pas la difficulté que vous avez à faire qu'on leur serve un salaire à la fin du mois. Ils font ce boulot la, mais sans leur boulot vous ne pourriez pas y voir ce que vous faites, simplement ils n'appréhendent peut être pas la globalité de la chose, et donc quand je prends grosso modo toute... je veux dire mon parcours avec les collaborateurs, j'en suis content.

Dans 5 ans que souhaitez-vous pour le cinéma camerounais, ou dans 10 ans ?

je souhaite que demain ou après-demain qu'il ait beaucoup plus de films qui se passent, je souhaite qu'il y ait vraiment des films qui soient vu au niveau international qui plaisent, mais qui soient d'abord vu par nos publics et qui plaisent à notre public, je souhaite que les salles de cinéma reviennent, je souhaite que la participation du cinéma et de l'audiovisuel a l'économie nationale soit de plus en plus marquée, euuh je souhaites que les jeunes s'épanouissent dans le cinéma au Cameroun

Que pouvez-vous nous dire qu'on n'a pas évoqué durant notre échange ?

Ah non non moi j'ai répondu à vos questions, vous savez je n'ai pas pensé a des choses précises, penser à quoi ?... des structures peuvent être publiques à mettre en place. Je souhaiterais qu'il ait une structure de promotion du cinéma, un centre national cinématographique pas forcement comme en France, mais quelque chose de semblable. Je souhaite que oui l'état mette en place des structures qui soient là pour soutenir le cinéma, qui soit destinées spécifiquement au cinéma

Existe-t-il une bande de données en ce moment en cinéma ici au Cameroun?

Oui bon je crois que... j'espère qu'elle est tenue encore à jour parce qu'il y a quelques années, j'avais été sollicité..., on avait remis à jour. Au niveau du ministère de la culture il y a une direction de la cinématographie, je crois qu'elle peut avoir des éléments

Merci beaucoup Monsieur Basseck

C'est moi qui vous remercie et félicitation pour votre travail.

Évaluation

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES AU CAMEROUN : QUEL AVENIR POST-COVID 19 ?

BWETCHE Minyam benoit Lyard *	
Fabrice BELOKO	
benoitbwetche@gmail. com *	
fabricebeloko1806@gmail.com	
Q.1 - Êtes-vous sortie d'une école de formation (université, institut,) dans le domaine de la culture ? *	0 point
Oui	
○ Non	
Ne se prononce pas	
Q.2 - Aviez-vous un ou des diplômes en domaine culturel *	0 point
Oui	
Non	
○ NSP	

Q.3 - Êtes-vous autodidacte dans le milieu de la culture ? *
Oui
○ Non
Q.4 - Peut-on parler de l'existence des entreprises et organisations culturelles au Cameroun ? *
Oui
O Non
O Je ne sais pas
O Jamais entendu parler
Q.5 - Si elles existent, qu'apportent-elles dans l'économie nationale ? *
Oui
O Non
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler

Q.6 - Le marché des arts et de la culture pèse-t-il dans l'économie nationale ? *
Oui
Non
Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.7 - Les emplois dans le secteur de la culture au Cameroun sont-ils pérennes ou précaires ? *
Oui, pérennes.
Non, pérennes.
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.8 - Quel rôle joue l'État dans le développement de la culture dans le pays ? *
Régulateur.
O Bailleur.
O Donateur.
Observateur
Je ne sais pas

Q.9 - Qu'attends l'État du travail des acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? *
D'aider l'État dans ses objectifs de développement.
D'assister l'État dans la construction des politiques culturelles.
De relayer les actions de l'État.
Observateur.
Rien du tout.
Je ne sais pas.
Q.10 - Quelles sont les obligations de l'État face aux acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? *
O De les soutenir et les aider.
O De les former.
De fournir les moyens nécessaires pour leur développement.
Observateur.
Rien du tout.
Je ne sais pas.
Q.11 - Existent-ils des lois et décrets qui régissent le secteur la culture au Cameroun ? *
Oui.
O Non.
Rien du tout.
Je ne sais pas.

Q.12 - Si Oui, sont-ils appliquées ? *	
Oui.	
O Non.	
Rien du tout.	
O Je ne sais pas.	
Q.13 - Si Non, sur quelle base fonctionne les entreprises et organisations culturelles ? *	
Rien du tout.	
Je ne sais pas.	
Q. 14 - Suites aux mesures gouvernementales sur le confinement, quelles sont les avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? *	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? *	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? *	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? * Arrêt des manifestations culturelles Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? * Arrêt des manifestations culturelles Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? *	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? * Arrêt des manifestations culturelles Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? *	
avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? * Arrêt des manifestations culturelles Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? * Augmentation de la précarité au sein du secteur culturel Q.16 - Quelles sont les mesures essentielles pour le secteur de la culture pour sortir des	

Q.17 - La réponse du gouvernement pour soutenir le secteur des industries culturelles et créatives a été au centre ou au rendez-vous des attentes des acteurs culturels ? *
Oui
Non
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.18 - Les industries culturelles et créatives sont des outils du développement de l'économie de la culture, que dire actuellement avec les effets de la Covid-19 du point de vue économique ? *
vac escribinique .
A endigué les activités
A endigué les activités Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour
A endigué les activités Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? *
A endigué les activités Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? * Oui
A endigué les activités Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? * Oui Non

Q.20 - Comm sentent après							ganisa	tions o	culture	lles au (Cameroun se
Très bien											
Pas mal											
Rien du tou	ıt										
Besoin de s	soutien	1									
O Je ne sais į	pas										
○ NSP											
Q.21 - L'accom suffisante ? *	1	ement 2	de l'Et	at au o	lévelop 5	6	nt de l'	écono 8	9	10	ure est Très bien
Q.22 - Les entr	eprise	es culti	urelles	créent	t des e	mplois	, de la	riches	se et u	ne vale	ur ajoutée ?
Oui											
O Non											
O Je ne sais p	as										
Ça n'existe p	pas										
Jamais ente	endu pa	arler									

Q.23 - De l'info créatives ? *	ormel au formel comment faudrait-il développer les industries culturelles et
L'informel	
Q.24 - Les text culture ? *	tes juridiques actuels permettent-ils d'organiser et d'animer le secteur de la
Dui	
	analyse faites-vous de la nouvelle loi sur les associations culturelles, pour secteur de la créativité ? *
imite les activit	és des artistes
Q.26 - Que vol	ulez-vous ajouter en plus ? *
Rien	

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google,

Google Forms

Évaluation

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES AU CAMEROUN: QUEL AVENIR POST-COVID 19?

DVA/CTCLIC Minuses have it becaut	
BWETCHE Minyam benoit Lyard *	
Annie Tchawack	
benoitbwetche@gmail. com *	
corpsegestes@yahoo.fr	
Q.1 - Êtes-vous sortie d'une école de formation (université, institut,) dans le	0 point
domaine de la culture ? *	
Oui	
○ Non	
Ne se prononce pas	
Q.2 - Aviez-vous un ou des diplômes en domaine culturel *	0 point
G.2 70102 Vous art ou des diplomes en domaine calture.	о рош
Oui	
○ Non	
○ NSP	

Q.3 - Êtes-vous autodidacte dans le milieu de la culture ? *
Oui Oui
Non
Q.4 - Peut-on parler de l'existence des entreprises et organisations culturelles au Cameroun ? *
Oui
O Non
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.5 - Si elles existent, qu'apportent-elles dans l'économie nationale ? *
Oui
O Non
O Je ne sais pas
O Jamais entendu parler

Q.6 - Le marché des arts et de la culture pèse-t-il dans l'économie nationale ? *
Oui
○ Non
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.7 - Les emplois dans le secteur de la culture au Cameroun sont-ils pérennes ou précaires ? *
Oui, pérennes.
Non, pérennes.
Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.8 - Quel rôle joue l'État dans le développement de la culture dans le pays ? *
Régulateur.
O Bailleur.
O Donateur.
Observateur
O Je ne sais pas

Q.9 - Qu'attends l'État du travail des acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? *
D'aider l'État dans ses objectifs de développement.
D'assister l'État dans la construction des politiques culturelles.
De relayer les actions de l'État.
Observateur.
Rien du tout.
Je ne sais pas.
Q.10 - Quelles sont les obligations de l'État face aux acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? *
Oe les soutenir et les aider.
O De les former.
De fournir les moyens nécessaires pour leur développement.
Observateur.
Rien du tout.
Je ne sais pas.
Q.11 - Existent-ils des lois et décrets qui régissent le secteur la culture au Cameroun ? *
Oui.
Non.
Rien du tout.
O Je ne sais pas.

Oui.
Non.
Rien du tout.
O Je ne sais pas.
Q.13 - Si Non, sur quelle base fonctionne les entreprises et organisations culturelles ? *
Rien du tout.
Q. 14 - Suites aux mesures gouvernementales sur le confinement, quelles sont les avantages ou les désavantages perçues par les acteurs culturels durant cette période par rapport la création culturelle ? *
rapport la creation cartarene :
Aucun avantage de toute forme
Aucun avantage de toute forme Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le
Aucun avantage de toute forme Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? *
Aucun avantage de toute forme Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? *
Aucun avantage de toute forme Q. 15 - Confinement et Post-Covid 19, quels sont les impacts socio-économiques pour le secteur de la culture ? * Appauvrissement des acteurs culturels, disparition de certains activités, ruine du secteur culturel Q.16 - Quelles sont les mesures essentielles pour le secteur de la culture pour sortir des

Q.17 - La réponse du gouvernement pour soutenir le secteur des industries culturelles et créatives a été au centre ou au rendez-vous des attentes des acteurs culturels ? *
Oui
Non
O Je ne sais pas
Jamais entendu parler
Q.18 - Les industries culturelles et créatives sont des outils du développement de l'économie de la culture, que dire actuellement avec les effets de la Covid-19 du point de vue économique ? *
Économie en baisse,
Économie en baisse, Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour
Économie en baisse, Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? *
Économie en baisse, Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? * Oui
Économie en baisse, Q.19 - les aides de l'Etats ont été à la hauteur des attentes des acteurs culturels pour pouvoir relancer les activités culturelles ? * Oui Non

Q.20 - Comn sentent aprè		-						ations (culture	lles au (Cameroun se
Très bien											
O Pas mal											
Rien du tout											
Besoin de soutien											
Je ne sais pas											
○ NSP											
Q.21 - L'accompagnement de l'Etat au développement de l'économie de la culture est suffisante ? *											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Inexistant	0	•	0	0	0	0	0	0	0	0	Très bien
Q.22 - Les entreprises culturelles créent des emplois, de la richesse et une valeur ajoutée ?											
Oui											
Non											
Je ne sais											
Ça n'existe											
Jamais en	tendu pa	arler									

Q.23 - De l'informel au formel comment faudrait-il développer les industries culturelles et créatives ? * Besoins de formations, besoin des mécènes,	
Q.24 - Les textes juridiques actuels permettent-ils d'organiser et d'animer le secteur de la culture ? * Non	
Q.25 - Quelle analyse faites-vous de la nouvelle loi sur les associations culturelles, pour développer le secteur de la créativité ? * C' est une loi qui tend à tuer les initiatives privées	
Q.26 - Que voulez-vous ajouter en plus ? * Ras	

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google

Google Forms

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Questionnaire destiné aux Acteurs culturels au Cameroun

Profil formation et qualification éventuelle

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

- Q.1 Etes-vous sortie d'une école de formation (université, institut, ...) dans le domaine de la culture ?
 - Oui √
 - Non
- Q1.1. Aviez-vous un ou des diplômes en domaine culturel?
 - Oui 🗸
 - Non
- Q1.2. Etes-vous autodidacte dans le milieu de la culture?
 - Oui
 - メ Non

Les entreprises et organisations culturelles (EOCs)

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

- Q.2 Peut-on parler de l'existence des entreprises et organisations culturelles au Cameroun ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.3 Si elles existent, qu'apportent-elles dans l'économie nationale?
 - Elles créent des emplois 🗸
 - Elles ne créent pas des emplois
 - Aucune valeur ajoutée
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.4 Le marché des arts et de la culture pèse-t-il dans l'économie nationale ?
 - Oui
 - Non X
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.5 Les emplois dans le secteur de la culture au Cameroun sont-ils pérennes ou précaires ?
 - Oui, pérennes.
 - ✓ Oui, precaires.
 - Non, pérennes.
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler

L'Etat camerounais face au développement de la culture

(Merci de mettre une croix sur votre réponse

		(Merci de Mettre une croix sur votre réponse)
	Q.	6 Quel rôle joue l'Etat dans le développement de la culture dans le pays ? (Choisir 3
	. 0,	- Regulateur. 🗸
		- Bailleur.
		- Donateur.
		- Observateur
		- Je ne sais pas
ì	Q.7 cul	Qu'attends l'Etat du travail des acteurs culturels privés dans le développement de la ture dans le pays ? (Choisir 3 réponses maxi)
		D'aider l'Etat dans ses objectifs de développement.
		D'assister l'Etat dans la constrctution des politiques culturelles.
		De relayer les actions de l'Etat.
	ŭ.	- Observateur.
		- Rien du tout.
		- Je ne sais pas.
	Q.8	Quelles sont les obligations de l'Etat face aux acteurs culturels privés dans le
	dev	eloppement de la culture dans le pays ? (Choisir 3 réponses maxi)
		- De les soutenir et les aider.
		- De les former.
		✓ De fournir les moyens necessaires pour leurs développement.
		- Observateur.
		- Rien du tout.
		- Je ne sais pas.
	Q.9 I	existent-ils des lois et décrets qui régis le secteur la culture au Cameroun ?
		- Non.
	1 J	- Rien du tout.
		- Je ne sais pas.
	Q.10	Si Oui, sont-ils appliqués ?
		✓ Oui.
		- Non.
		- Rien du tout.
		- Je ne sais pas.
A,	Q.11	Si Non, sur quelle base fonctionne les entreprises et organisation culturelles ?
		- Rien du tout
		- DECOME TO THE

- Je ne sais pas.

Indicateur global de satisfaction

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

Q.12 . Etes-vous satisfait de l'environnement actuel des affaires de l'économie de la culture au Cameroun ?

- Tout à fait satisfait
- ✓ Plutôt satisfait
- Pas vraiment satisfait
- Pas du tout satisfait

Indicateurs détaillés de satisfaction

Q.13 A propos de la culture de manière globale. Quel est votre niveau de satisfaction concernant... ?

(Une réponse par ligne)	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Non Concemé
La culture au Cameroun est une valeur ajoutée.	4				
Les emplois dans la culture.	~	W			
Les aides de l'Etat à la culture.		4			-
Lois et décrets sur la culture.		<u> </u>			
L'Etat et les formations des acteurs culturels.		Y			

Q.14 Et propos des productions artistiques et culturelles. Quel est votre niveau de satisfaction concernant... ?

(Une réponse par ligne)	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Pas yraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Non Concemé
Les spectacles sont de qualités.	*	V			
Le respect des horaires.			V		ļ
Les lieux de diffusions sont adéquats?	1110				
Les artistes trouvent-ils leurs comptes ?		V			
Les producteurs répondent aux attentes des artistes et du public ?	10.00		/		

	Vos attentes d'amélioration
Q.15 Qu Camerou	uelles sont vos principales attentes pour le développement de la culture au in ?
	Une bonne Brise en Compto des innoventions ou la création patistique Booster les artistes et les acteurs cultirels investir dourantage pour une meilleure visibilité du
••••••	ue doit-on améliorer du côté de l'Etat et du côté des acteurs culturels ?
(e)	L'Etat doit Paire le maximum pour re se aux attentes des acteurs de les culture- Bien reguler et surtour contrôler pour meilleur lu contrê ment.
dton	es acteurs culturals: Les acteurs culturals ne doivent tout adre de l'Etat. Els doivent être les prescripteurs de à ville 500 re dos vrais antbassachers de og cultur

Indicateurs d'implication

Plues Ox moins

Q.17 Les structures actuelles, étatiques comme privées, vous conviennent-elles ?

Q.18 Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous l'effort de l'Etat face au développement de la culture au pays ?

Aucun effort 0_1_2_3_4_5_6 7 8_9_10 effort maximum

Q.19 Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous les efforts des acteurs culturels face au développement de la culture au pays ?

Aucun effort 0_1_2_3_4_5_6_7_8_9_10 effort maximum

Profil des répondants

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

~	_		_
•	₽	x	w

Vous êtes... Q.20

- Un homme

Une femme

Age

Vous avez... 0.21

- Entre 15 et 24 ans
- Entre 25 et 34 ans
- ★ Entre 35 et 49 ans
- Entre 50 et 64 ans
- 65 ans ou plus

Catégorie socioprofessionnelle

Q.22 Vous êtes...

- Manager d'artistes
- Opérateur culturel
- Entrepreneur culturel
- Directeur d'un évenement culturel
- Artiste (musicien, plasticien, ...)
- Tenancier d'un cabaret
- Responsable d'un lieu de diffusion artitique
- Journaliste culturel
- Metteur en scène
- Chorégraphe

Localisation géographique

- Vous habitez... Q.23
 - Douala
 - Yaoundé

Contact et retour sur l'enquête

Désirez-vous recevoir les résultats de cette étude lorsqu'elle sera terminée ? Q.24

✓ Oui

Non

Accepteriez-vous d'être recontacté(e) au cas de complément d'informations ou des données ? Q.25

→ Oui

Non

[Si oul en Q24 ou en Q25]

Merci d'indiquer votre adresse mail? Q.26

Remerciement

Merci d'avoir participé à cette enquête !

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Questionnaire destiné aux Acteurs culturels au Cameroun

Profil formation et qualification éventuelle

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

- Q.1 Etes-vous sortie d'une école de formation (université, institut, ...) dans le domaine de la culture ?
 - Ouiv
 - Non
- Q1.1. Aviez-vous un ou des diplômes en domaine culturel?
 - Oui 🗸
 - Non
- Q1.2. Etes-vous autodidacte dans le milieu de la culture?
 - Oui
 - Non

Les entreprises et organisations culturelles (EOCs)

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

- Q.2 Peut-on parler de l'existence des entreprises et organisations culturelles au Cameroun ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.3 Si elles existent, qu'apportent-elles dans l'économie nationale ?
 - Elles créent des emplois
 - Elles ne créent pas des emplois
 - Aucune valeur ajoutée
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.4 Le marché des arts et de la culture pèse-t-il dans l'économie nationale ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler
- Q.5 Les emplois dans le secteur de la culture au Cameroun sont-ils pérennes ou précaires ?
 - Oui, pérennes.
 - Oui, precaires.
 - Non, pérennes.
 - Je ne sais pas
 - Jamais entendu parler

L'Etat camerounais face au développement de la culture

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

Q.6 Quel rôle joue l'Etat dans le développement de la culture dans le pays ? (Choisir 3 réponses maxi)

- Regulateur.
- Bailleur.
- Donateur.
- Observateur
- Je ne sais pas

Q.7 Qu'attends l'Etat du travail des acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? (Choisir 3 réponses maxi)

- D'aider l'Etat dans ses objectifs de développement.
- D'assister l'Etat dans la constrctution des politiques culturelles.___
- De relayer les actions de l'Etat.
- Observateur.
- Rien du tout.
- Je ne sais pas.

Q.8 Quelles sont les obligations de l'Etat face aux acteurs culturels privés dans le développement de la culture dans le pays ? (Choisir 3 réponses maxi)

- De les soutenir et les aider.
- De les former.
- De fournir les moyens necessaires pour leurs développement.
- Observateur.
- Rien du tout.
- Je ne sais pas.

Q.9 Existent-ils des lois et décrets qui régis le secteur la culture au Cameroun ?

- Oui.
- Non.
- Rien du tout.
- Je ne sais pas.

Q.10 Si Oui, sont-ils appliqués?

- Qui.
- Non
- Rien du tout.
- Je ne sais pas.

Q.11 Si Non, sur quelle base fonctionne les entreprises et organisation culturelles ?

Ť	

- Rien du tout.
- Je ne sais pas

Indicateur global de satisfaction

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

Q.12 . Etes-vous satisfait de l'environnement actuel des affaires de l'économie de la culture au Cameroun ?

- Tout à fait satisfait
- Plutôt satisfait
- Pas vraiment satisfait
- Pas du tout satisfait

Indicateurs détaillés de satisfaction

Q.13 A propos de la culture de manière globale. Quel est votre niveau de satisfaction concernant...?

THE STATE OF THE S					
(Une réponse par ligne)	Tout à fait satisfait	Plutöt salislait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Concerné
La culture au Cameroun est une valeur ajoutée.			V		
Les emplois dans la culture.				KGET	
Les aides de l'Etat à la culture.					
Lois et décrets sur la culture.					
L'Etat et les formations des acteurs culturels.			~		

Q.14 Et propos des productions artistiques et culturelles. Quel est votre niveau de satisfaction concernant...?

(Une réponse par ligne)	Tout à lait satisfait	Plutôt satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Non Concerré
Les spectacles sont de qualités.					
Le respect des horaires.				V	
Les lieux de diffusions sont adéquats?			~		
Les artistes trouvent-ils leurs comptes?				~	
Les producteurs répondent aux attentes des artistes et du public ?				~	

1
Q.15 Quelles sont vos principales attentes pour le développement de la culture au Cameroun? Abourer l'application du cadre juridique dans le donnaine de les cultures Airer Sification et responsibilitation des infrastructures cu Cit response des acteur cultures Airer dans le secteur cultures
Q.16 Que doit-on améliorer du côté de l'Etat et du côté des acteurs culturels ?
Du côté de l'Etat :
=) Elaboration d'une politique culturelle par la polic =) Recruter les cadres colmpétents pour manager => Democratiser la culture pour permette une const de l Du côté des acteurs culturels : => Amelione la par conditions de leurs offres culturets
=) Ameliorer La Par Collaboration avec les autres acteur =) travailler en Collaboration avec les autres acteur =) communiquer au plus grands public de l'existence des offres cultures et aztostique.
Q.17 Les structures actuelles, étatiques comme privées, vous conviennent-elles ?

Vos attentes d'amélioration

Indicateurs d'implication

Non. Les structives existentes re cadrent pas onec les normes definits par la loi.

Q.18 Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous l'effort de l'Etat face au développement de la culture au pays ?

Aucun effort 0_1_2_3_4_15_6_7_8_9_10 effort maximum

Q.19 Sur une échelle de 0 à 10, comment évaluez-vous les efforts des acteurs culturels face au développement de la culture au pays ?

Aucun effort 0_1_2_3_4_5_6_7_8_9_10 effort maximum

Profil des répondants

(Merci de mettre une croix sur votre réponse)

Sexe

- Q.20 Vous êtes...
 - Un homme
 - Une femme \

Age

- Vous avez... Q.21
 - Entre 15 et 24 ans
 - Entre 25 et 34 ans
 - Entre 35 et 49 ans
 - Entre 50 et 64 ans
 - 65 ans ou plus

Catégorie socioprofessionnelle

- Q.22 Vous êtes...
 - Manager d'artistes
 - Opérateur culturel \u2214
 - Entrepreneur culturel
 - Directeur d'un évenement culturel
 - Artiste (musicien, plasticien, ...)
 - Tenancier d'un cabaret
 - Responsable d'un lieu de diffusion artitique
 - Journaliste culturel
 - Metteur en scène
 - Chorégraphe

Localisation géographique

- Q.23 Vous habitez...
 - Douala
 - Yaoundé
 - Autres

Contact et retour sur l'enquête

- Désirez-vous recevoir les résultats de cette étude lorsqu'elle sera terminée? Q.24
 - Oui \
 - Non
- Accepteriez-vous d'être recontacté(e) au cas de complément d'informations ou des données ? Q.25
 - ⇒ Oui**〜**
 - Non

[Si oui en Q24 ou en Q25]

Merci d'indiquer votre adresse mail? / mawlin lillen @ yahoo Com Q.26

Remerciement

Merci d'avoir participé à cette enquête!



Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales



EFMD - EDAF D E V E L O P M E N T

École Éligible au programme international de Développement de la Qualité European Foundation for Management Development / Deans Across Frontiers (EFMD / EDAF)

Sous le Nº 18 10 26 5 8

SUPSP 22/05/18

Douala, le 17 mai 2017

Monsieur le Ministre des Arts et de la

Culture (MINAC) Yaoundé, Cameroun

DAG QU 22/05/2018

, m

Objet: Recommandation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, à accéder à la documentation du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) du Cameroun.

Monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, étudiant doctorant en sciences de gestion en cotutelle académique (Université de Paris-Saclay, France et Université de Douala, Cameroun), effectuera un séjour scientifique dans notre laboratoire de recherche au cours de l'année académique 2017-2018, pour la préparation de sa thèse de doctorat sur le sujet suivant :

« Les enjeux managériaux des entreprises et des organisations culturelles en contexte de diversité culturelle : cas du Cameroun ».

Pour sa recherche empirique au Cameroun, l'intéressé travaillera au sein de notre laboratoire de recherche, le Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME), basé au sein du Département de Gestion des Ressources Humaines de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala.

A titre de rappel, en octobre 2017 nous avions formulé la même demande restée sans suite. Arrivant à terme de sa thèse, les données empiriques secondaires manquant pour la finalisation de ces travaux à acquérir auprès de votre département, feront qu'il puisse déposer sa thèse en temps et en heure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Emmanuel KAMDEM

Professeur des Universités, hors échelle Coordonnateur scientifique du Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME)



Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales



D E V E L O P M E N T

Ecole Éligible au programme international de Développement de la Qualité European Foundation for Management Development / Deans Across Frontiers (EFMD / EDAF)

Douala, le 01 septembre 2017

A Monsieur le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC)

Yaounde, Cameroun

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, à accéder à la documentation du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) du Cameroun.

Monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, étudiant doctorant en sciences de gestion en cotutelle académique (Université de Paris-Saclay, France et Université de Douala, Cameroun), effectuera un séjour scientifique dans notre laboratoire de recherche au cours de l'année académique 2017-2018, pour la préparation de sa thèse de doctorat sur le sujet suivant :

« Les enjeux managériaux des entreprises culturelles en contexte de diversité culturelle : cas du Cameroun ».

Pour sa recherche empirique au Cameroun, monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET travaillera au sein de notre laboratoire de recherche, le Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME), basé au sein du Département de Gestion des Ressources Humaines de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Emmanuel KAMDEM

Professeur des Universités, hors échelle Chef de Département de Gestion des Ressources Humaines - Coordonnateur scientifique du Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME)



Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales

DEFELOPMENT

Down of Surface of Sur Leone Éligible au programme international de Développement de la Qualité European Foundation for Management Development / Deans Across Frontiers

Monsieur le Ministre des Arts et de la

Objet: Recommandation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, à accéder à la documentation du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) du Cameroun.

Monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, étudiant doctorant en sciences de gestion en cotutelle académique (Université de Paris-Saclay, France et Université de Douala, Cameroun), effectuera un séjour scientifique dans notre laboratoire de recherche au cours de l'année académique 2017-2018, pour la préparation de sa thèse de doctorat sur le sujet suivant :

« Les enjeux managériaux des entreprises culturelles en contexte de diversité culturelle : cas du Cameroun ».

Pour sa recherche empirique au Cameroun, monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET travaillera au sein de notre laboratoire de recherche, le Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME), basé au sein du Département de Gestion des Ressources Humaines de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Emmanuel KAMDEM

Professeur des Universités, hors échelle Chef de Département de Gestion des Ressources Humaines - Coordonnateur scientifique du Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME)



Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales



EFMD FD-(F

DEVELOPMENT

École Éligible au programme international de Développement de la Qualité European Foundation for Management Development / Deans Across Frontiers (EFMD / EDAF)

Douala, le 01 septembre 2017

A Monsieur le Directeur Général
Fonds National de l'Emploi (FNE)
B.P. 10079 Yaoundé, Cameroun

Objet : Recommandation

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous prier d'autoriser monsieur Enic Rodrigue Fabrice LOEMBET, à accéder à la documentation du Fonds National de l'Emploi (FNE) du Cameroun.

Monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET, étudiant doctorant en sciences de gestion en cotutelle académique (Université de Paris-Saclay, France et Université de Douala, Cameroun), effectuera un séjour scientifique dans notre laboratoire de recherche au cours de l'année académique 2017-2018, pour la préparation de sa thèse de doctorat sur le sujet suivant :

« Les enjeux managériaux des entreprises culturelles en contexte de diversité culturelle : cas du Cameroun ».

Pour sa recherche empirique au Cameroun, monsieur Eric Rodrigue Fabrice LOEMBET travaillera au sein de notre laboratoire de recherche, le Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME), basé au sein du Département de Gestion des Ressources Humaines de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de l'Université de Douala.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée

Emmanuel KAMDEM

Professeur des Universités, hors échelle Chef de Département de Gestion des Ressources Humaines - Coordonnateur scientifique du Centre d'Études et de Recherches Africaines en Management et en Entrepreneuriat (CÉRAME) ESSEC, Université de Douala

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE 389

DU _ [5 DEC. 2001

portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le soutien de la politique culturelle.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

la Constitution; Vu

l'ordonnance n° 62/OF/4 du 7 février 1962 réglant le mode de Vu présentation, les conditions d'exécution du budget de la République du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rapportant;

la loi n° 2000/11 du 19 décembre 2000 relative au droit d'auteur et Vu

aux droits voisins;

le décret n° 97/205 du 7 décembre 1997 portant organisation du Vu Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 98/067 du 28 avril 1998,

DECRETE:

CHAPITRE I DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1er - Il est créé un compte d'affectation spéciale pour le soutien de la politique culturelle dont le fonctionnement est fixé par les dispositions du présent décret.

ARTICLE 2.- Le Ministre chargé des finances délègue, par arrêté, ses pouvoirs d'ordonnateur de comptes hors budget au Ministre chargé de la culture en vue de la gestion du compte d'affectation spéciale créé par le présent décret.

CHAPITRE II DES RESSOURCES DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

ARTICLE 3.- Les ressources du compte d'affectation spéciale, arrêtées annuellement par la loi de finances, sont constituées par :

- les redevances versées au titre de la représentation ou de la fixation du folklore;
- les redevances versées au titre de l'exploitation des œuvres, interprétations, phonogrammes, vidéogrammes et programmes du domaine public;

la rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées ;

toutes autres ressources autorisées par la loi des finances.

CHAPITRE III DES DEPENSES DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

ARTICLE 4.- Le compte d'affectation spéciale est destiné à encourager la production littéraire et artistique camerounaise. Il permet notamment à l'Etat :

- de subventionner la création et la diffusion des œuvres ;
- de concourir à l'édition ou à la diffusion des œuvres ;
- d'aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- de garantir les prêts consentis par les établissements de crédit :
- de décerner des prix ;
- d'allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés :
- de contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle.

CHAPITRE IV DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GESTION DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

ARTICLE 5 - Peuvent bénéficier du soutien financier du compte d'affectation spéciale :

- a) les entreprises culturelles. Celles-ci doivent :
- être de droit camerounais ;
- avoir leur siège au Cameroun ;
- avoir un actionnaire ou associé unique, un directeur ou la majorité des associés, actionnaires ou sociétaires de nationalité camerounaise;
- echapper au contrôle d'une ou plusieurs autres entreprises dont le siège est en dehors du territoire camerounais.
 - b) les auteurs et artistes interprètes de nationalité camerounaise

ARTICLE 6. Quiconque sollicite le soutien du compte d'affectation spéciale adresse une demande au Ministre chargé de la culture

11.1

ARTICLE 7.- Il est créé une Commission des arts et des lettres, chargée d'examiner les demandes adressées au Ministre chargé de la culture en vue du soutien financier du compte d'affectation spéciale.

ARTICLE 8.- (1) Le soutien financier est accordé par décision du Ministre chargé de la culture, après avis de la commission des arts et des lettres.

(2) Le soutien est alloué dans les limites des fonds

ARTICLE 9 - La décision prévue à l'article 8 ci-dessus fixe les modalités de versement de l'allocation.

ARTICLE 10 - (1) La Commission des arts et des lettres est composée comme suit :

- un représentant du Ministre chargé de la culture, président ;
- un représentant du Ministre chargé des finances, membre ;
- dix personnalités désignées par le Ministre chargé de la culture pour leur compétence dans les arts et les lettres, membres
- (2) La composition de la Commission des arts et des lettres est constatée par décision du Ministre chargé de la culture.
- ARTICLE 11.- La Commission des arts et des lettres ne peut valablement délibérer que si les deux tiers (2/3) au moins de ses membres sont présents. Lorsque le quorum n'est pas atteint après la première convocation, il est ramené à la moitié des membres de la Commission lors des convocations suivantes.
- ARTICLE 12. Un membre ne peut participer à une séance consacrée à l'examen d'une demande adressée par une entreprise dans laquelle il a des intérêts, ou d'une œuvre, une interprétation, un vidéogramme, un phonogramme, ou un programme dont il a participé ou participe à la réalisation ou à l'exploitation
- ARTICLE 13.- Le Ministre chargé de la culture peut désigner des agents chargés du contrôle de l'exécution des travaux subventionnés au titre du soutien à la politique culturelle
- ARTICLE 14 (1) Le Ministre chargé de la culture établit un compte administratif par exercice qui retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses engagées.
- (2) Le compte est transmis au Ministre chargé des finances et à l'organe de l'Etat compétent en matière d'apurement des comptes

4

- a seul qualité pour opérer tout maniement de fonds et/ou de valeurs, et est responsable de leur conservation;
- a seul qualité pour signer les chèques ;
- est également responsable de la sincérité des écritures.
- (2) L'Agent comptable est personnellement responsable de ses opérations financières et comptables.

Il est tenu d'établir un compte de gestion par exercice qui retrace toutes les opérations de ressources et de dépenses effectuées.

Le compte de gestion est soumis au Ministre chargé des finances et à l'organe de l'Etat compétent en matière d'apurement des comptes.

- ARTICLE 16.- (1) L'Agent comptable est nommé par arrêté du Ministre chargé des finances, parmi les comptables du Trésor.
- (2) Il est comptable public. A ce titre, il est astreint à la constitution d'un cautionnement conformément aux textes en vigueur, et est soumis notamment aux règles de discipline, de tenue de comptes et de comptablité applicables aux comptables publics.
- ARTICLE 17. Le compte d'affectation spéciale, créé par le présent décret, est ouvert à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

CHAPITRE V DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 18.- Le Ministre chargé de la culture et le Ministre chargé de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, puis publié au Journal Officiel en français et en anglais / -

YAOUNDE, le 0 0000 2001

SIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Paul BIYA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

CABINET DU MINISTRE

COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE POUR LE SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE

COMMISSION DES ARTS ET DES LETTRES

Secrétariat Administratif et Technique



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ARTS AND CULTURE

MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 18 JUIL 2017

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, a mis en place un Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle (CASSPC). Ce compte est le principal instrument d'intervention de l'Etat dans le secteur des Arts et de la Culture. Il est destiné entre autres à appuyer des projets en vue d'encourager la création littéraire et artistique.

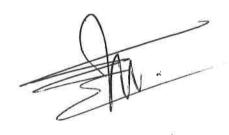
Aussi, le Ministre des Arts et de la Culture porte à la connaissance des artistes, des hommes de culture et autres entrepreneurs culturels que la Commission des Arts et des Lettres, en sa session du 11 Mai 2017, a jugé éligibles à un financement du CASSPC, les projets dont les promoteurs sont ci-dessous énumérés et regroupés en quatre catégories, en l'occurrence: Art Musical, Cinéma et Audiovisuel, Festivals et Autres Arts ainsi que Littérature et Arts Dramatiques.

I. CATEGORIE ART MUSICAL

N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)
1	AARON KALLA NGUIME « PETIT MYRON »	Tou Kwa Longe	800 000
2.	. ABEGA THERESE « REVERENDE SARA »	Les célestes phalanges	800 000
3.	AFENE ELOM BERTIN « BERTHONY AFENE »	Sida	800 000
4.	AGBOR WILFRIED ENOW « WIL JUNIOR »	Unity is progress	800 000
51	AHANDA PAUL JEAN BAPTISTE M. « AJEANAUL »	Album de 6 titres	800 000
3. 7.	AMOU MARCELLE MARIE VIRGINIE ANGONA OTTOU FREDERIQUE F.	Faveur divine	800 000
	« FREDERIQUE OTTOU »	Binga Buni	700 000
3.	ARANZANI SAKIO AUGUSTIN « AUGUST SOLO »	Album de 6 titres	700 000



N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)
131.	ONANA MESSI JOSEPH		
	« CAPITAINE MOPAY »	The Best Of	800 000
132.	PENDA DIT MONNEY ISAAC GABRIEL « MONNY MILLER »	Nouvel album de 10 titres	800 000
133.	SALI NGEVRINGA	La ville nous trompe	500 000
134.	SAMUEL TEKE KINGE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	« DADDY KINGE »	Mahvita	800 000
135.	SHEI NFOR DENIS	Indomitable Lions	800 000
136.	SHIRI GRACE MENANG	Nii Ni I	,
	« LADY GRACE »	Niyam Nala	800 000
137.	SILVANUS AWAY NGWIN	Splendid Praise	700 000
138.	SUH CHE SIMON		
	« LORD SIMON »	Cry For Peace	700 000
139.	TABE MARGARET BRAXT TAMBE	D 417.1	
	« MATABE FRUITFUL »	Beautiful	700 000
140.	TAKAM MICHEL	111/- 1/- 11.0 115	
	« TAKAM II »	"Yo Yaya" & "Eau et Foret"	800 000
141.	TAKOUMBO GABRIEL		
	« GATAM PELE »	Jusqu'où ira le monde	800 000
142.	TALA JEAN	MILL T	
	« TALA JEANNOT »	N'dah Tchante	800 000
143.	TAMWOH ISIDORE	A.U.,	
	« ISIDORE TAMWO »	Album de 9 titres	800 000
144.	TCHITCHOUANG YVES	Ngwa La	700 000
145.	TCHOUNGUI RACHEL	D	
	« RACHEL TCHOUNGUI »	Romeo Na Julieta	800 000
146.	TUCEHE MARIE NOËLLE	O: D:	
	« MARINO TUCE »	Si-Pien	800 000
147.	WUISSON HORTENSE	Consecration	700 000
148.	YAMB JOCELYNE HORTENSE	A15	
	« JOCELYNE YAMB »	Album de 5 titres	800 000
149.	ZAMBO DANIEL YVES CHARLY	Yesus a yane duma	700 000
150.	ZE BELLA JEAN PAUL « ZANGALEWA »	Hommage à Anne Marie-Nzié	1 000 000
151.	ZIBI LEONARD « K-PO7 »	Nouvel album	700 000
	SOUS-TOTAL ART M	121 950 000	



II. CINEMA ET AUDIOVISUEL

N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	BENEFICIAIRE		
1	BALEQUEL NYECK BERTRAND PAOLO ROSSI	Production de la série télé humoristique : Psy	(FCFA) 2 000 000	
2,	BAYEMEK-NON EMMANUEL	Réalisation du long-métrage : Filtre mortel	2 000 000	
3	DJOMO GUY MERLIN	Court métrage (6 min): Levée de couleurs	500 000	
4.	FONBAN EMMANUEL LENDZEMO	Production of the film titled: The tears of terrorism	2 000 000	
5. 6.	GRACE NDONE KAMA	Production du film documentaire : Nkon Ninlombe Mut Mwa, One People, One Culture, One Heritage	2 000 000	
7.	KAKOUANG SERAPHIN	Production de la série : Dojang	2 000 000	
8.	KAMENA EMMANUEL	Production de la série : Hamza	1 500 000	
	KAMWA DANIEL	Production et réalisation du long métrage : Petit Jo, enfant des rues	3 000 000	
9.	KONO ATEBA JOSEPH	Réalisation du film radiophonique : Soir au théâtre	1 500 000	
0.	KOUYEMBOUS MIREILLE Promotion du film : IDELETTE Le témoin de l'ombre		1 000 000	
1,,	MATANGA EYANGO PAUL	Réalisation de la série télévisée : . Le Graal Noir	1 500 000	
	MBAMBAND TJOMB CLEMENT	Réalisation du film et de l'exposition : Il était une fois, Njock	3 000 000	
3.	MBELE ATANGANA ROSALIE	Production de la série : L'avis à l'envers	1 500 000	
4.	MBOG -LEN MAPOUT FELIX	Réalisation du film éducatif : Regard d'enfant	2 000 000	
5.	MOUTAPAM ALAIN ALFRED	Réalisation de vidéogrammes professionnels	2 000 000	
	NDJOCKY LILIANE THERESE	Réalisation et production du court métrage : Calamité amoureuse	1 000 000	
	NGWA TOUYI ALFRED AMANDY	Production of the movie : Royal Gizzard	1 500 000	
	NWUNZEH THOMAS Production de documentaires TV dont 10 sur les danses rituelles et 2 sur les statuettes "Afo Akom" de Boyo et "Nyifuang" de Ngoketunjia		2 000 000	
	OMGBWA JOSEPH DESIRE	Production de 40 films radiophoniques en langue Beti : Elede Ngeng	2 000 000	
	SAMSON VUGAR VIBIMI	Réalisation du film : Mbar'Sola and Mbar'Nduka	1 000 000	



N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)	
21	SANAMA NGUILLE ARISTIDE	Réalisation du documentaire : Cameroun, de l'Indépendance à l'Unité Nationale	1 000 000	
22.	TABE ENOW TANJONG	Production du film : Tchanga and Inoma	1 000 000	
23.	TCHAKOUNTE RAYMOND Duplication de 1500 DVD du long métrage : Fetba, Renaissance d'un village		1 500 000	
24.	TCHINDA IVE ARCHIL	TCHINDA IVE ARCHIL Réalisation du documentaire : Les croyances africaines		
	SOUS-TOTAL CINE	39 500 000		

III. CATEGORIE FESTIVALS ET AUTRES ARTS

N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA	
1.	Dr. ABOGO DIEUDONNE	Gosp'Art Festival à Douala	1 000 000	
2.	ADENGUELE ANGELBERT	Festival Ebassa	1 000 000	
3.	ASSE ELOUNDOU PATRICE MAJOR "MAJOR ASSE"	10e édition du Stand Up Night Show	800 000	
4.	BAYANG HENRI ROGER	Mélodies d'antan : succès du temps passé	1 000 000	
5.	Cameroonian Students' Association in Morocco (CASAM)	Festival camerounais organisé au Maroc	1 000 000	
6.	DIKONGUE MOUANGUE	Model & Design	500 000	
7	DJOMO NGANKEU GUY MERLIN	KEU GUY MERLIN L'Œil du Kwat		
8.	DYL DJOM OLIVIER	2e édition de Yani Africa Inter Campus	700 000	
9.	EKEDY MAX GUY ROGER "MARKUS"	DY MAX GUY ROGER 5e édition du Stand Un Party		
10.	EKOUME GUILLAUME	4e édition du Festival Intérnational des Arts et Traditions Imbambè	1 000 000	
11.	KOHN ESMERALDA ODETTE BEAUTINE	Finalisation des œuvres d'art de broderie manuelle	800 000	
12,	LONGANG ALEX DAVID	ANG ALEX DAVID Spectacle poétique et musical Ngakh-Zoh ou Racine de vie		
13.	NGO BIKOKO Gertrude	Festival Jean BIKOKO Aladin	1 500 000	
14.	MAMBOUNE EPSE NSANGOU RABIATOU	Pièce de théâtre : Les Colons des Pambains	800 000	
15.	MAUGER STEPHANE	20e édition du Yaoundé Jazz Festival	1 000 000	



N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)
16.	MESSINI EPSE ONANA AYISSI SCHOLASTIQUE MARIE CLAIRE	Promouvoir la chorégraphie et les danses du Cameroun	1 000 000
17.	MINLEND CAMILLE DIDIER	20e édition du Festival « Les Après-Midis des Traditions »	800 000
18.	MOUANGUE MAKEMBE EPSE SMITH	African Originality Festival	800 000
19.	NDAME PIERRE	Grands Prix des Associations Littéraires (GPAL)	700 000
20.	NDIKO FONDERSON HENRY	4th edition of the MEVEO Village Cultural and Development Assembly	700 000
21.	NJOYA MAMBOUNE MARIAMA	8e édition du Festival MEMIKE	2 000 000
22.	NJOYA NJIFENDJOU AROUNA	Foumban Film Festival	900 000
23.	NKO'O HULIO	Journées patrimoniales du Sud	1 000 000
24.	NWET SYLVIE	Festival Yarha du 1 ^{er} film	2 500 000
25.	ONDOUA PHILEMON BLAKE	Atelier de formation en création théâtrale	1 500 000
26.	PANKUI TCHOUWANG HILAIRE	1ère édition du Master Class de balafon chromatique	1 000 000
27	TAMI YOBA GUY FRANCIS	4e édition des Rencontres Théâtrales Universitaires	700 000
28.	TCHIENEHOM JEAN VINCENT	Magazine TV : Cameroun Vision	700 000
29.	TIKOBAU PIERRE MARIE	Festival des Arts et de la Culture du Groupement Fotomena	700 000
30.	YAMEKUE POVETMI ISAAC LEGRAND	Festival International des Rencontres, des Rituels, des Rythmes, des Masques et d'Art Traditionnel	1 000 000
31.	YVONNE MOJOKO WOLE	2nd edition of the International Fashion Night	700 000
	SOUS-TOTAL FESTIVALS	ET AUTRES ARTS	30 000 000

IV. CATEGORIE LITTERATURE ET ARTS DRAMATIQUES

N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)
1.	ABAKAR AHAMAT	Commander et gouverner différemment	1 000 000
2.	ABESSOLO PIERRE MARTIAL	L'enseignement du français en zone anglophone au Cameroun	200 000



N°	NOMS ET PRENOMS DU BENEFICIAIRE	PROJETS/ŒUVRES	MONTANTS DE LA SUBVENTION (FCFA)
26.	NUMBA ELIE FELIX	Publication illustrée sur les icones culturelles, artistiques et littéraires de nos quatre aires culturelles	1 000 000
27.	NYANG SALOMON DAVID	Pour une jeunesse camerounaise et africaine en quête de son identité dulturelle. Quels fondements éthiques et culturels pour un développement durable en Afrique ?	500 000
28.	ONANA ABEL THIERRY	Recueil de poèmes	1 000 000
29.	ONIMBEN LOUMOU NARCISSE NOEL	Aide publique au Développement et Instabilité des Etats en Afrique Subsaharienne : La remise en cause de la légitimité de l'aide publique au développement depuis 56 ans dans le continent	600 000
30.	OWONA OTU PASCAL PATRICK LIONEL ET NSEGBE DOOH YANNICK	Pour une pédagogie du Slam : Définition, historique, esthétique et perspective	600 000
31.	SABZE YANNICK	Jeu vidéo patrimonial « Mchyso »	1 000 000
32.	SINTAT SINTATSINTAT GABRIEL	Bande Dessinée : Le Collier	800 000
33.	TCHOFFO KOUNFO EDDY HERVE	L'Art du Feyman	700 000
34.	WEPNGONG NDI FRANCIS	Limbum-English Dictionary and English-Limbum Index	600 000
35.	YOMBI ERIC JEAN PAUL L'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (ex-Boko Haram) : De l'essai de compréhension aux propositions d'éradication		800 000
	SOUS-TOTAL LITTERA	TURE ET ARTS DRAMATIQUES	26 150 000
	ТОТА	217 600 000	

Les intéressés sont priés de bien vouloir se rapprocher du Secrétariat Administratif et Technique de la Commission des Arts et des Lettres sis au Ministère des Arts et de la Culture pour s'enquérir des modalités pratiques liées à la perception des appuis financiers à eux destinés.



FESTIVAL ECRANS NOIRS 2017 REGLEMENT GENERAL

TITRE I: DISPOSITIONS GENERALES

Créée en 1997, le Festival Ecrans Noirs, réalisation de l'Association Ecrans Noirs, a pour objectif la promotion et la diffusion du cinéma africain au Cameroun et en Afrique Centrale.

A ce titre, il a pour objectifs de:

- Distraire et donner à voir des films africains de qualité au grand public ;
- Promouvoir dès la base, chez les enfants et les jeunes, une culture cinématographique qui développe le discernement et encourage le débat :
- Favoriser les rencontres entre les réalisateurs, les comédiens, les professionnels du 7ème Art entre eux et avec le public ;
- Favoriser la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel;
- Favoriser la formation des critiques, des comédiens et des professionnels de tous les métiers annexes et connexes au cinéma.

TITRE II: CONSIDERATIONS GENERALES

- Article 1 : Le festival est organisé par l'Association Ecrans Noirs.
- Article 2: Les langues de travail du festival sont le français et l'anglais.
- **Article 3 :** Le festival comprend un volet compétitif et une programmation non compétitive.
- Article 4: Le comité d'organisation du Festival Ecrans Noirs est seul habilité à statuer sur les cas non prévus par le présent règlement. Ses décisions sont sans recours.
- **Article 5 :** L'acceptation de participer au festival Ecrans Noirs implique l'adhésion au présent règlement.

TITRE III: LIEUX ET PERIODICITE

- Article 1 : Le festival cinématographique Ecrans Noirs se tient chaque année. La 21ème édition aura lieu du 1er au 08 juillet 2017.
- Article 2: le festival se tient principalement à Yaoundé, avec éventuellement une décentralisation à Douala, et/ou dans une ou plusieurs villes du Cameroun, dans une ou plusieurs capitales d'Afrique centrale, ou dans toute autre ville de la sous-région.

TITRE III: DE LA PARTICIPATION

- Article 1 : Le Festival Ecrans Noirs est ouvert à tous les films africains de long et court métrage, dans le genre fiction (animation compris), documentaire et série.
- **Article 2 :** Seuls peuvent être admis en Compétition Officielle, les films ou séries ou épisodes de séries qui ont été produits après le 1^{er} janvier 2015.
- Article 3: Le Festival Ecrans Noirs accueille et programme aussi des films hors compétition, y compris des films non africains qui portent sur l'Afrique ou sur les communautés africaines ou noires, qui comportent un casting africain significatif ou qui ont l'Afrique pour décor principal, dans le cadre de la programmation des films étrangers. Ces films sont diffusés hors compétition, en panorama, en hommage ou sous forme de coup de cœur.
- Article 4 : La sélection des films se fait sur la base de soumissions reçues avant le 30 avril 2017.

La programmation de la sélection est publiée le 15 mai 2017

Le dossier d'inscription, dont la composition est disponible sur le site www.ecransnoirs.org, est composé des pièces suivantes :

- Un formulaire d'inscription à remplir par le candidat.
- Une biofilmographie du réalisateur et éventuellement des comédiens principaux.
- Une biofilmographie du producteur ou un CV de la société de production.
- Une documentation relative au film (Synopsis, fiche technique, photos, affiche),
- Un lien de visionnage pour la sélection, à envoyer aux deux adresses électroniques suivantes: <u>programmation@ecransnoirs.org</u> et <u>ecransnoirscmr@gmail.com</u>

Les supports physiques et documents promotionnels des films retenus devront être envoyés à l'adresse du festival par toutes les voies à la convenance du candidat au plus tard le 30 mai 2017.

ECRANS NOIRS Sis immeuble CNPS Avenue Kennedy BP: 11371 Yaoundé - Cameroun Tel: (237) 242 89 76 01

Dans tous les cas, prévenir par Email le festival de toute demarche à l'adresse programmation@ecransnoirs.org, avec obligatoirement copie à ecransnoirscmr@gmail.com et ecransnoirs@ecransnoirs.org. Un accusé de réception vous est émis par ecransnoirs@ecransnoirs.org.

Article 5 : Les frais d'envoi et de retour des copies de films et séries soumis pour leur sélection sont à la charge des producteurs des films.

Ecrans Noirs n'est responsable ni des erreurs d'acheminement des films à l'expédition, ni des dommages résultant de leur mauvais conditionnement. Lors de l'envoi par messagerie, les candidats sont invités à mettre ZERO comme

valeur vénale de leur copie DVD pour éviter des complications de dédouanement.

Les copies des films et séries soumis à la sélection peuvent l'être sur support Blu-Ray, DCP, ou sur Clé USB.

Les frais d'envoi et de retour des copies de diffusion des films retenus (Blu-Ray, DCP, ou sur Clé USB.) sont à la charge d'**Ecrans Noirs.**

Ecrans Noirs ne saurait être tenu pour responsable des détériorations résultant du mauvais état des copies envoyées pour diffusion.

- Article 6: Tout film présent au Festival Ecrans Noirs ne peut être retiré avant la fin de la manifestation par le réalisateur ou le producteur qu'avec l'accord du comité d'organisation du festival et contre une décharge
- **Article 7**: Les films et séries sont classés en deux grandes catégories : les films et séries en compétition et les films et séries hors compétition, présentés en panorama, hommage ou rétrospective.
- Article 8: Tout film présent au Festival Ecrans Noirs est mis à la disposition du festival pour deux (02) projections publiques. Des projections supplémentaires sont envisageables mais font l'objet de négociations avec les ayants droits du film sollicité.
- Article 9: Pour ces deux projections, le festival versera aux ayants droit du film des frais de location de copies pour les films retenus en compétition.

: 200,000 FCFA Fiction Long métrage international : 65.000 FCFA Fiction Court métrage international Documentaire international : 150.000 FCFA Série (3 épisodes de 26min. ou 1 épisode de 52min) : 150.000 FCFA : 100 000 FCFA Fiction long métrage Afrique Centrale Documentaire Afrique Centrale : 75.000 FCFA : 75 000 FCFA Fiction Long métrage camerounais : 40 000 FCFA Fiction Court métrage camerounais : 50 000 FCFA Documentaire Camerounais

Les films et séries hors compétition peuvent éventuellement faire l'objet d'une location entre 100.000 et 200.000 FCFA pour 2 projections.

TITRE IV: DE LA COMPETITION

Article 1: Le comité d'organisation du Festival Ecrans Noirs est seul responsable de la sélection des films et séries et de leur inscription en compétition, ou non.

Article 2: La compétition officielle concerne:

- La fiction long métrage international;
- La fiction court métrage international;
- Le documentaire long et moyen métrage international;
- La Série
- La fiction long métrage Afrique Centrale;

- La fiction documentaire Afrique Centrale
- La fiction long métrage camerounais;
- La fiction court métrage camerounais;
- Le documentaire camerounais.

La durée des films « court métrage de fiction » ne peut excéder 30 minutes.

- Article 3: Un même réalisateur ne peut présenter plus d'un film dans une catégorie. Si deux ou plusieurs films de lui venaient à être sélectionnés, il devrait en choisir un.
- **Article 4**: La compétition officielle est arbitrée par des Juries internationaux composés de cinq membres au moins (professionnels du cinéma, artistes, journalistes ou hommes de culture), désignés par le Comité d'Organisation.
- Article 5: Chaque Jury comprend un Président et des membres.

Le Président dresse un rapport succinct écrit à l'intention du festival pour ses archives, sans dévoiler nommément les appréciations des membres.

Les décisions au sein des Juries sont prises de manière consensuelle, mais en cas de nécessité, après un vote et à la majorité simple des votants.

En cas d'impossibilité de partager les jurés par le vote, la voix du Président compte double.

Ne peut faire partie d'un jury toute personne intéressée à la production ou à l'exploitation d'un film en compétition dans les sections où il est censé être membre.

Le festival est représenté par un membre de son staff, désigné par le Délégué Général. Ce staff ne participe en aucun cas aux délibérations, et bien évidemment ne prend pas part au vote. Il est exclusivement chargé de solliciter ou d'apporter un éclaircissement sur une question précise du jury adressée au festival, et de faciliter le travail du jury sur le plan pratique.

Article 6: Les Jurys décernent les récompenses suivantes :

	Prix	Valeur				
1.	Ecran d'or pour le meilleur film de long métrage international	1.500.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
2.	Ecran du documentaire international (Sponsorisé par TV5MONDE)	1.000.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	υn
3.	Ecran de la Série (Sponsorisé par CANAL+)	1.000.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
4.	Ecran du court métrage international	350.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
5.	Ecran du long métrage Afrique Centrale	500.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
6.	Ecran du documentaire Afrique Centrale	350.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
7.	Ecran du film camerounais	350.000 FCFA	un para	trophée chemin	+	un
8.	Ecran du meilleur acteur camerounais	150.000 FCFA	un parc	trophée chemin	+	un

9. Ecran de la meilleure actrice camerounaise	150.000 FCFA	un	trophée chemin	+	υn
	130,0001C1A	pard	chemin		
10. Ecran du documentaire camerounais	250.000 FCFA	un	trophée chemin	+	un
11. Ecran du court métrage camerounais	100.000 FCFA	un	trophée	+	un
	100.000 FCFA un trop parchemi		chemin		

Article 7: PRIX CHARLES MENSAH

- **Un Ecran d'honneur, dénommé Prix Charles Mensah** (500.000 FCFA + un trophée + un parchemin) est éventuellement attribué à un cinéaste, un comédien ou tout autre professionnel du cinéma pour l'ensemble de sa carrière.

TITRE V: CAS NON PREVUS

Article 1 : Tous les cas non prévus par le présent règlement intérieur seront gérés par le Comité d'organisation et le cas échéant par le Conseil d'administration des Ecrans Noirs. Leurs décisions sont sans appel.

Fait à Yaoundé le 19 janvier 2017



Fonctionnement de la Route des Chefferies: Equipe opérationnelle

APLC (Association Pays de La Loire/Cameroun

Programme Route des Chefferies/Musée

des Civilisations

AUGEA International

Cases patrimoniales

Cases d'hôtes

Jardin des civilisations et centre artisanal

Centre de documentation

Office de Tourisme de Dschang







ECRANS NOIRS 2018

du 13 au 20 juillet

2" NUIT DE LA SERIE AFRICAINE

 La Nuti de la Série Affrejane » accompagne la perceo de on genre, désormas dominants qui participe au succès d'audience, d'enage et d'identité des chaînes de TV. Mantenant Pour acte éclion des ECRANS NOIRS 2018, La Nuil de la Série Africaine vous propose une programmation incorptionneté : des séries à discourre en avant-première ou en grice aux séries, les téléspectaleurs décourrent des fictions capables de bitoyier les metieures productions continuisgiaphiques, notamment en serine d'échitire soknatissique.

Jeudi 19 juillet 2018 -> Yaoundé -> CanatOlympia Yaoundé 1 de 17h à 00h de 17h à 00h Mardl 17 Juillet 2018 - Douals - CanalOlympia Bessengué

Programme de la projection

18h - Ouverture de la soirée 17h - Acqueil des invités et VIP

18h30 : BARBERSHOP, CHERI COCO, KONGOSSA TELECOM, 14' (Compil) 18h46 : SAKHO ET MANGANE (Sénépa) de Jean-bio HERBULOT, 23' Séries proposites par Carlot+

Séries proposées par A+

18h15: DINAMA NEKH, 53 (Sénéga), El Hadi NEAKG, 15

18h30 : CAPITALES AFRICAINES:BAMAKO (C./Mos) de Jean-Noei Bah, 28° 20h00 : MARA, FEMME UNIQUE S2 (Agosa-Petaga)i, Antono B. CORREIX, 45°

Série propose par Nollywood TV

20h45 : LE JOURNAL DE JENIFA, S9 (Nigeria) de Abdultatived SELLO, 25 Impate Series proposées par Palou Filnis International

21500: MIMI LA BOBONNE (Comproun) de Chama POUDOM, Francis TENE K. 61

21h08 : HABIBA (Cemerous) do Ebérezer XEPOMBIA, 261

21h30 : UNE AFFAIRE DE MINIJUPE (Com-Science) de Pación T. DADUEU, 281 Series proposées par Ecrans Noirs

22h00 : RIVER HÖTEL (RDC) de Dioce NOENGA 26-22h00 : SAIMBA (Comercian) d'Eriah JOHNSCOTT, 26-

23h00 : WIVES ON STRIKE (Nighta) of Chroni 080LI, 24'

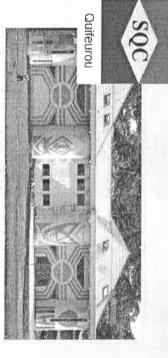
La MUT DE LA SENE AFRICADE de de cromentent mais et proposis par Jean Possi Padade in (Pidelanes: Produzios, Discienant) en parcenteir sebo ECRONS ACIES, Chavala A., MOLLYMOCO IV et parcon FUAS MATGONATONES.

Partenaires et mécènes

Quelques exemples de mécénat



▶ Don de 40 000 000 Fcfa au Musée



► Apport des tôles-tuiles de la toiture pour une valeur de 10 000 000 Fcfa / 15 000 €

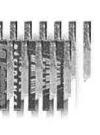


➤ Apport de la vidéosurveillance pour une valeur de 10 000 000 Fcfa / 15 000 €



➤ Offre de 3 à 5 billets d'avion/an d'une valeur de 630 000 Fcfa / 960 € chacun

► Apport d'une contribution technique équivalente à 9 150 000 Fcfa / 13 950 €



► Apport financier de 10 000 000 Fcfa / 15 000 €







→ Apport financier de 5 000 000 fcfa / 7600 € chacun



Synopsis et plan de l'exposition

L'exposition

du Cameroun

Corps de l'exposition :

Un Pays, des Cultures :

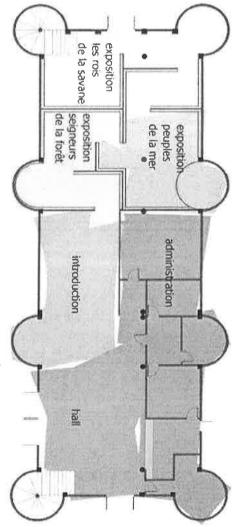
- les peuples de la Le Sud Cameroun:
- les peuples peuples de la mer Le Littoral : les Le Nord Cameroun:
- soudano-sahéliens Grassfields les peuples des L'Ouest Cameroun :

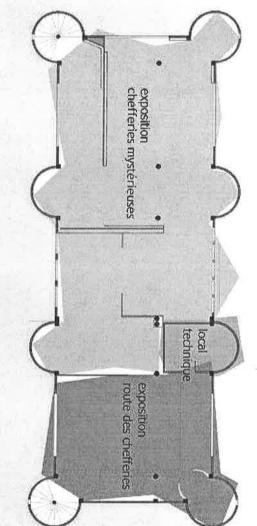
Route des Chefferies Le programme de la

chefferies Les zooms sur les

Espace introductif:

Histoire et fondements





ECRANS NOIRS 2019:

La nuit de la Série Africaine à Yaoundé

ECRANS NOIRS 2019

du 13 au 20 juillet

3 NUIT DE LA SERIE AFRICAINE

Pour cette Bême édition de La Nuit de la Série Africaine au Festival ÉCRANS NOIRS, nous vous avons réserve une programmation exceptionnelle avec les mélilleures séries inédites Camerounaises et d'Afrique à découvrir en avant-première ou en Exclusivité.

Yonce nombreux soutonir et valoristr les créations et talents afficains.

Mardi 16 julket 2019 → Yaoundá → Canal Dlympia Yaoundá 1 de 18h à 00h

17h - Accueil des invités et VIP

18h - Ouverture de la soirée

Programme de la projection

18h00 : SAGA DES BRANCHÉES, de Carole SIM [Togo] 9"

18h15 : SERVICE CLIENT [Animation], de Stank Mulio [RDC] 6:

18h30 : PIEGES I, de Jérôme FOULON (Pansfriedin) 26' 19h00 : AU NOM DE LA LOI S2, de Dominique BiHINA (Cameroun) 26'

19530 : L'AMOUR À 200 MÈTRES, de Philip TRAD (ROC) 30'

20h00 : OTAGES DE L'AMOUR, de Ébenezer KEPOMBIA (Comerous) 26

20h30 : LES COUPS DE LA VIE. de Franck VLEH (Cête d'Ivoire) 26' 21h00 : SIRLS S2, de Maxwell AKWESI AMUNI (Ghana/Nigeria) 30'

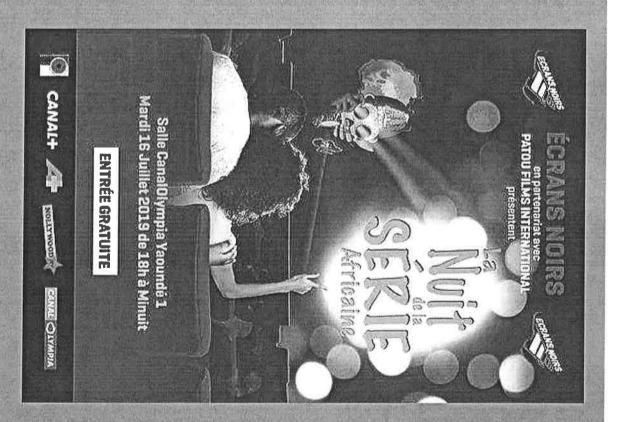
21630 : MA VIE À NOLLYWOOD, de Dipo TENIDL (Rigeria) 30'

22h00 : UNE FAMILLE PAS COMME LES AUTRES, de Gibert BARARMNA [Togo) 15'
22h15 : L'AMI FIDÈLE, de Ibrahim HÉBIEI (Burkins Faso) 15'

22h30 : **SAKHO ET MANGANE,** do Jean-Luc HERBULOT. (Sénégai) 52' 23h30 : N**OTRE MOUTON BIEN AIMÉ**, de Francine KEMEGNI (Cameroud) 26'

LA MUNT DE LA SEME APPROANCE est un évenement indié en proposé par Jean Roán Parcusen (Réalissieul Produsteut Estitbuteu) en partenariat avoc de fustinal Egratis Jidlins, Canal «, A», Nill Lyvidod et en rato y films international

Contuct Press





UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

CERTIFICAT

attribué à Monsieur ERIC LOEMBET

Séminaire des Doctoriales[®] de l'Université Paris-Saclay organisé à Vélizy du 6 au 10 juin 2016 Pour sa participation au

Le 10 juin 2016, les responsables du séminaire : Mourad ATTARÇA et Fethi BEN OUEZDOU





« Comment bâtir ma carrière artistique et mon entreprise culturelle » 04-05 novembre 2016. Casé, des Arts à Yaoundé. Décerné à

Eric Rodrigue LOEMBET

Facilitateur du séminaire.

Yaoundé le 05 Novembre 2016



Georges KAMSU

Président

THINK TANK et DO TANK

Organisation de la Société Civile de forme associative
Déclarée au MINADT via le Courrier N° 005 reçu le 12 Janvier 2015
Déclarée au MINREX via le Courrier N° 006 reçu le 16 Janvier 2015
Enregistrée sur la Plateforme PADOR / Union Européenne sous le N°
CM-2016-FWA-2101405271



Siège social : SOA, Rue de la Nouvelle sous-préfecture (Cameroun)
Institution Partenaire de l'Observatory of Cultural Policies in
Africa (OCPA)

Homologation via I'OCPA News N° 318 et I'OCPA News N° 325 observatoire_afrique_centrale@yahoo.fr / observatoire.afrique.centrale@gmail.com

ATTESTATION DE PARTICIPATION

relatives dans la sous-région. au 03 Novembre 2016 à Yaoundé, sur une redynamisation desdites politiques et des industries y L'Observatoire des Politiques Culturelles d'Afrique Centrale (OPC-AC) adresse ses sincères et vives félicitations à Monsieur **LOEMBET Éric Rodrigue Fabrice** pour sa brillante participation au Colloque du **1**er

En foi de quoi la présente attestation de participation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Yaoundé, le 03 Novembre 2016

Le Directeur



Universitaire et Consultant Expert en Politiques Culturelle



CERDOTOLA

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES TRADITIONS ET LES LANGUES AFRICAINES INTERNATIONAL CENTRE FOR RESEARCH AND DOCUMENTATION ON AFRICAN TRADITIONS AND LANGUAGE

Institution Inter-Etats de coopération scientifique pour la préservation, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine africain Inter-State Institution of scientific co-operation for the preservation, diffusion & valorization of the African cultural heritage

ATTESTATION TESTIMONIAL

testifies that Mr./Mrs Je soussigné, Professeur Charles Binam Bikoi, Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA atteste que M./Mme Loembet Eric I hereby undersigned, Professor Charles Binam Bikoi, Executive Secretary of CERDOTOLA

a pris part au Colloque International sur « Les institutions culturelles et scientifiques africaines dans les enjeux de l'émergence et de la renaissance »

was a participant of the International Conference under « African Cultural and Scientific Institutions in the Stakes of Emergence and Renaissance)

tenu au Palais des Congrès de Yaoundé, 09 au 13 Octobre 2017. held in Yaoundé, Conference Center, Cameroon, from 09 to 14 October 2017.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir en ce que de droit In withness where of the present testimonial is given with all the privileges there to pertaining.



Le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA

. harles Bimam Bikoi



GABON ----MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA FORMATION DES CADRES



ATTESTATION DE PARTICIPATION



inquième Conférence Africaine de Management (CAM 2017

La Société Africaine de Management (SAM) et l'Institut National des Sciences de Gestion (INSG) décernent cette attestation à

Mr. LORMBET ERIC RODRIGUE F.

pour sa participation à la Cinquième Conférence Africaine de Management tenue

du 09 au 13 mai 2017

à Libreville sur le thème : *servir l'Afrique par le Management*

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président de la SAM,

Ababacar MBENGUE









DE FORMATION

L'ONG DANSE L'AFRIQUE atteste que le nommé :

hique (Fabrice Loembet

Doctorant en Sciences de gestion, spécialiste des questions du management des entreprises et des organisations culturelles (EOCs) de l'université de Paris-Saclay, a animé une formation en CONCEPTION, GESTION ET MANAGEMENT DE PROJET CULTUREL,

tenue du 16 au 21 Mars 2020 à Abidjan en Côte d'Ivoire,

dans la cadre des HORS LES MURS – des Rencontres Chorégraphiques d'Abidjan 2020.

En foi de quoi, cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce qui est de droit.

Abidjan, le 21 Morus 20%

L'IMPÉTRANT



PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ONG DANSE L'AFRIQUE PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ONG DANSE L'AFRIQUE D'ABIDISMI DIRECTEUR DES RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES D'ABIDISMI DIRECTEUR DE RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES D'ABIDISMI DIRECTEUR DES RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES D'ABIDISMI DIRECTEUR DE RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES D'ABIDISMI D'ABIDI

/ Le Président +225 07 43 22 83 / CI-Abidi